

**ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNAL
CAMPAGNE ABC 2024**

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

STRUCTURE	
NOM DE LA STRUCTURE	COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA
	REPRESENTEE PAR SON PRESIDENT DIDIER SOMEN 2 RUE DU GAZ 81400 CARMAUX
PRENOM NOM	RESPONSABLE DU PROJET Mathilde BRIAND
FONCTION / CONTACT	Chargée de Missions PCAET m.briand@3c-s.fr ou 06 85 11 01 08

IDENTIFICATION DU PROJET

PROJET	
TITRE	Atlas de la biodiversité intercommunal du Carmausin-Ségala Mieux connaître et mobiliser pour la biodiversité

Le territoire de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala est situé aux confins Sud-Ouest du Massif Central, au nord du département du Tarn, à environ 80 km de Toulouse, 60 km de Rodez et 15 km d'Albi.

A la transition du socle cristallophyllien primaire vers le bassin sédimentaire tertiaire, il est traversé par un axe routier majeur, la RN 88 (Toulouse-Albi-Rodez-Séverac) en 2x2 voies.

Composé de 31 communes à dominante rurale agricole et près de 30 000 habitants, il est doté d'une centralité urbaine (Carmaux, Saint Benoit de Carmaux, Blaye Les Mines), regroupant la moitié de sa population et disposant d'une forte concentration de services comme d'habitat social, héritage d'un ancien passé minier.

La pression démographique y est faible tels en attestent les chiffres ci-dessous :

Source INSEE 2020 :

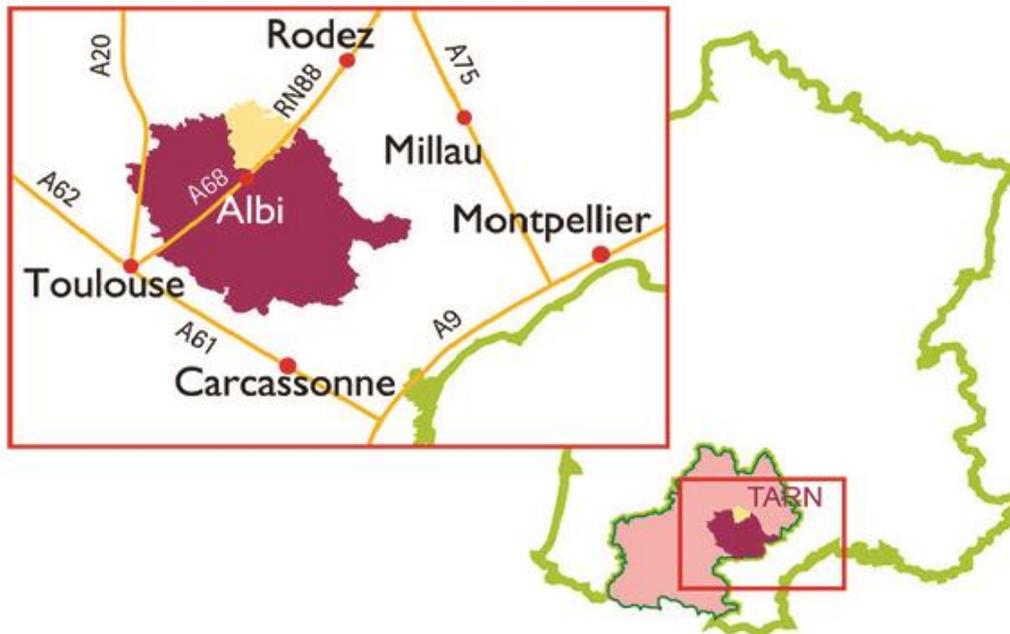
Communauté de Communes Carmausin-Ségala :

Population : 29 863 habitants
Superficie : 476 km²
Densité : 62.7 habitants au km²
Taux annuel moyen de variation de la population entre 2014 et 2020 : 0.3

Source INSEE 2020 :

Département du Tarn :

Population : 391 066 habitants
Superficie : 5 758 km²
Densité : 68 habitants au km²
Taux annuel moyen de variation de la population entre 2014 et 2020 : 0.3



Une couverture sur 31 communes :

LES 31 COMMUNES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CARMAUSIN-SÉGALA

ALMAYRAC	MOULARES
BLAYE-LES-MINES	PAMPELONNE
CAGNAC-LES-MINES	ROSIÈRES
CARMAUX	SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX
COMBEFA	SAINT-CHRISTOPHE
CRÉSPIN	SAINT-JEAN-DE-MARCEL
JOUQUEVIEL	SAINTE-CROIX
LABASTIDE-GABAUSSE	SAINTE-GEMME
LE GARRIC	TAÏX
LE SÉGUR	TANUS
MAILHOC	TREBAN
MILHAVET	TREVIEN
MIRANDOL-BOURGNOUNAC	VALDÉRIES
MONESTIES	VILLENEUVE-SUR-VERE
MONTAURIOL	VIRAC
MONTIRAT	

PROGRAMME DETAILLE DU PROJET

1. Cadrage

Contexte et objectifs

Le territoire Carmausin-Ségala est riche en milieux de grands intérêts écologiques et patrimoniaux, qui constituent un réseau d'infrastructures écologiques remarquables : vieilles haies bocagères dans les zones d'élevage, prairies naturelles et humides sur le Ségala, ripisylves de fonds de vallées, vergers traditionnels et châtaigneraies sur les pentes et les hauts de plateaux, mares et béals, milieux humides ...auxquels s'ajoutent les anciennes ceintures maraîchères et les jardins ouvriers dont on trouve des vestiges dans le bassin minier du Carmausin.

Ces entités façonnent l'identité paysagère. Elles jouent un rôle majeur de corridors et de réservoirs en biodiversité. Elles contribuent au bon fonctionnement agro-climatique. Elles rendent des services écosystémiques pour les exploitations agricoles et le territoire : elles stockent du carbone, réduisent les risques d'érosion des sols et les coulées de boues, filtrent les polluants, régulent les eaux, accueillent une faune et une flore régulatrices des populations de ravageurs des cultures.

Partant du principe que l'on ne protège pas ce que l'on ne connaît pas, la Communauté de Communes Carmausin-Ségala a porté le choix d'inscrire parmi les actions prioritaires dans la réorientation de son PCAET sur la période 2024-2026 la réalisation d'un atlas de la biodiversité intercommunal.

En effet, de par les actions portées par les différentes structures institutionnelles ou associatives, des données diverses sur la biodiversité du Carmausin-Ségala existent de façon disséminée sans qu'un inventaire et une compilation des connaissances n'aient été menés.

Dans une situation de transition et de changement, la Communauté de Communes Carmausin-Ségala inscrit au cœur de son projet territorial **la protection, la préservation, la restauration et la valorisation de son patrimoine vivant caractéristique de ses paysages, en lien avec la particularité de son patrimoine bâti** constituant son identité territoriale. **Entrer dans la démarche de réalisation d'un atlas (ABC) intercommunal de la biodiversité est un engagement conséquent portant une ambition forte en rapport aux dimensions et moyens du territoire Carmausin-Ségala qui le porte.**

En effet, si notre territoire reste pour partie préservé par des travers boisés escarpés de rivières, une partie sur le nord classé en zone Natura 2000, il n'en reste pas moins touché sur des zonages concentrés par la pression foncière et les activités humaines. La conséquence se mesure par un déclin de certaines espèces avec à contrario le développement de nouvelles sur des friches d'activités (agricoles, forestières ou industrielles).

Principaux enjeux des politiques environnementales publiques sur le territoire Carmausin-Ségala :

Dans le cadre de l'élaboration du PCAET, une évaluation environnementale stratégique territoriale menée en 2018 a traduit les principaux enjeux à porter par les politiques publiques :

	Eléments de l'EIE	Enjeux
Milieu physique	Climatologie	<ul style="list-style-type: none"> • L'atténuation et l'adaptation du territoire au changement climatique
	Géologie et pédologie	<ul style="list-style-type: none"> • La préservation de la ressource géologique du territoire • Le maintien et le développement des capacités de stockage de carbone du territoire • La lutte contre l'érosion et la pollution des sols qui constituent une ressource non renouvelable
	Eaux souterraines	<ul style="list-style-type: none"> • La préservation de l'état quantitatif des MESO en lien avec la régulation des prélèvements • L'amélioration de l'état qualitatif des MESO et l'implication de la profession agricole
	Eaux superficielles	<ul style="list-style-type: none"> • L'amélioration de la qualité des cours d'eau du territoire
	Ressource en eau	<ul style="list-style-type: none"> • La préservation de la ressource en eau, richesse du territoire
Milieu naturel	Zonages écologiques	<ul style="list-style-type: none"> • Le maintien et le développement des outils de préservation de la biodiversité
	Habitats naturels	<ul style="list-style-type: none"> • Le maintien de la mosaïque d'habitats indispensables à la diversité écologique du territoire • Le maintien de la fonctionnalité des milieux boisés dans les massifs et leur adaptation au changement climatique
	Fonctionnement écologique	<ul style="list-style-type: none"> • La préservation des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques qui présentent un rôle majeur pour le territoire
Milieu humain	Activité humaine	<ul style="list-style-type: none"> • Le maintien des activités agricoles et sylvicoles, piliers des territoires ruraux
	Ressources énergétiques	<ul style="list-style-type: none"> • La réduction de la consommation énergétique • L'augmentation de la part des EnR pour mieux maîtriser les bilans GES de la production et de l'importation de l'énergie
	Aménagement, urbanisme, Consommation d'espace	<ul style="list-style-type: none"> • La consommation raisonnée et limitée d'espaces sylvicoles et agricoles
	Nuisances et pollutions	<ul style="list-style-type: none"> • La préservation de la qualité de l'air
	Prévention des risques et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • La protection de la population face aux risques majeurs
	Paysages et patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • La préservation de la qualité paysagère et architecturale du territoire

Un scénario tendanciel par milieu a également été dressé :

Thématique	Eléments de l'EIE	Sensibilité	Tendances d'évolution
Milieu physique	Climatologie	■ ■ ■	▼
	Géologie et pédologie	■ ■	▶
	Eaux souterraines	■ ■	▲
	Eaux superficielles	■ ■	▲
	Ressource en eau	■ ■	▶
Milieu naturel	Zonages écologiques	■ ■ ■	▶
	Habitats naturels	■ ■	▼
	Fonctionnement écologique	■ ■	▶
Milieu humain	Activité humaine	■	▶
	Ressources énergétiques	■ ■ ■	▲
	Aménagement, urbanisme, consommation d'espace	■ ■	▶
	Nuisances et pollutions	■ ■	▶
	Prévention des risques et sécurité	■ ■	▶
	Paysages et patrimoine	■	▶

Expression des motivations générales de la Communauté de Communes et de ses communes :

L'atlas de la biodiversité intercommunal permettra au territoire de se doter d'un **outil stratégique de connaissances, de mobilisations, d'aide à la décision et de choix d'actions**. Il pourra venir en appui dans l'élaboration ou la révision des documents stratégiques d'évaluations, de planifications et d'aménagements territoriaux (PLUi-H, SCOT, PCAET, plan intercommunal de sauvegarde, diagnostics de vulnérabilité ou études d'impact environnemental...).

Issu d'un **inventaire** de présences / absences des espèces et de **connaissances** des espaces ; des fonctionnalités écologiques des écosystèmes (trames vertes, bleues, noires), un travail de recherche bibliographique sera réalisé au début du projet afin d'orienter les prospections de terrain.

Ainsi les informations et données naturalistes seront traitées et mises à disposition selon des **protocoles, méthodes et techniques de collecte de données naturalistes labellisés (CAMPanule*)**.

CAMPanule** : « Dans le cadre de la structuration des connaissances sur la biodiversité par le **SINP*, le projet CAMPanule (CAlogue de Méthodes et Protocoles) a pour objectif de recenser et caractériser les techniques, méthodes et protocoles d'acquisition de données naturalistes en France.

En constituant une liste de référence partagée, mobilisable lors de la saisie des observations naturalistes, ce catalogue peut permettre **d'harmoniser la description des modalités de collecte des données, et ainsi faciliter l'analyse et la mobilisation des connaissances produites**. En amont de la production, lors de l'élaboration d'une méthode, disposer d'un catalogue de référence peut également éclairer les opérateurs sur la diversité des moyens existants, leurs caractéristiques et contraintes. »

****SINP (Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine Naturel Occitanie)** : « outil de consultation, atlas régional, mettant à disposition une base de données sur l'ensemble des espèces sauvages observées sur l'Occitanie. Chaque nouvelle observation alimente en temps réel les fiches de chaque espèce consultée, dans une volonté de partage et d'enrichissement des connaissances sur la biodiversité. »

Parmi ces méthodes ou protocoles, on peut citer ceux basés sur **les STOC (Suivis Temporels des Oiseaux Communs), POP (Protocoles de Surveillance des Populations) amphibiens et reptiles, STERF (Suivi Temporel des Rhopalocères de France), STELI (Suivi Temporel des Libellules) ...°**

La participation du public s'appuiera sur des démarches de sciences participatives avec des outils comme Vigie Nature^{***}, des programmes d'animation et de sensibilisation comme Ekoliens^{****}.

*****Vigie-Nature** est « un programme de sciences participatives ouvert à tous les curieux de nature, du débutant au plus expérimenté. En s'appuyant sur des protocoles simples et rigoureux, il propose à chacun de contribuer à la recherche en découvrant la biodiversité qui nous entoure. Il incite à l'observation sur le terrain, en ville comme à la campagne et à la contribution de tous. »

****** Ekoliens** : édité par la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC), le site regroupe plusieurs outils de défis, d'animations, d'écoutes, d'observations pour un large public dont les plus jeunes ou les scolaires.

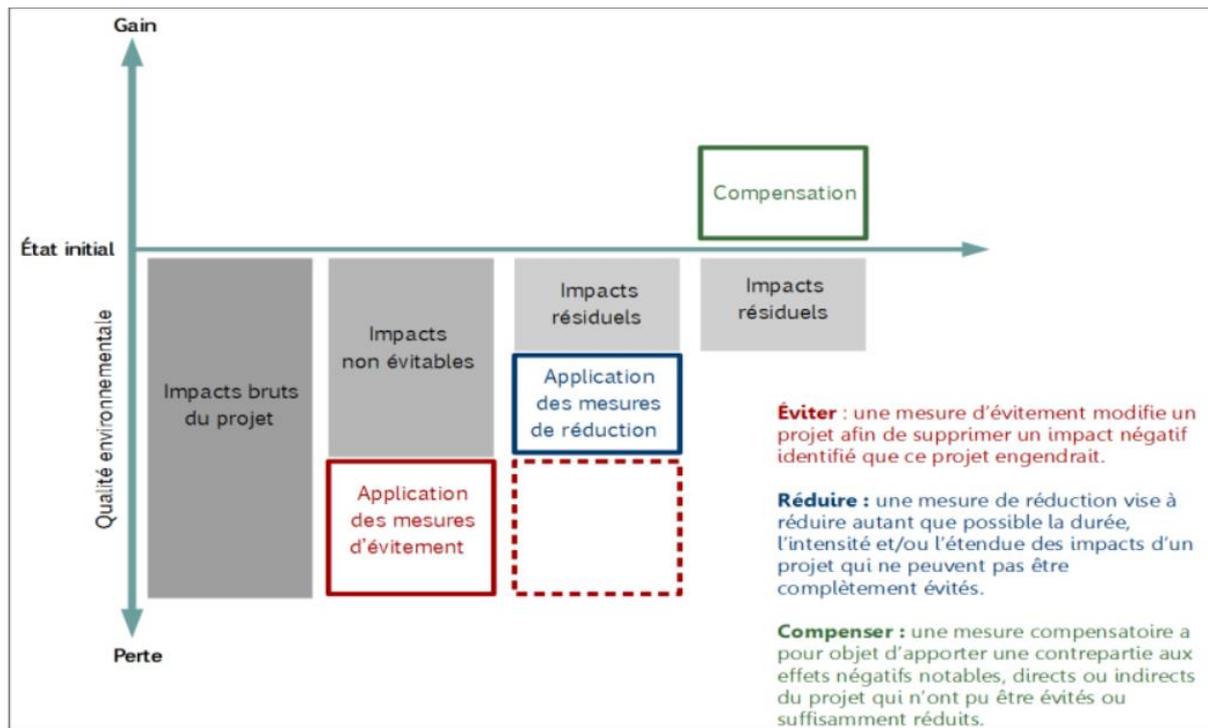
Après une **identification des priorités**, un **diagnostic** permettra d'identifier **les zones à enjeux** liées aux espèces, espaces et leurs intra ou inter fonctionnalités.

Doté d'un **outil cartographique**, l'ABC intercommunal ouvrira à une appropriation visuelle sur plusieurs échelles et pour tous.

La définition des **grands axes stratégiques** issus de l'inventaire, du diagnostic et des enjeux assurera **la construction d'un plan et programme d'actions associés à la séquence ERC*** (Eviter – Réduire – Compenser), **et à un mode opératoire de priorisation, de suivi, d'évaluation et de partage.**

**La séquence ERC est « une démarche réglementaire d'action préventive et de correction des risques d'atteintes à l'environnement, reposant sur une hiérarchie en 3 étapes :*

- *Tout d'abord, éviter au maximum les impacts d'un projet d'aménagement,*
- *Ensuite, réduire les impacts n'ayant pu être évités,*
- *Enfin, compenser les impacts n'ayant pu être ni évités ni réduits (impacts « résiduels ») ».*



Le bilan écologique de la séquence ERC (CGDD 2017)

Sourcing et contacts avant-projet :

Plusieurs contacts ont été menés apportant des retours d'expériences et des conseils auprès de :

- La commune de Penne (81) (ABC communal) ;
- Rodez Agglomération (12) (clôture publique de l'ABC intercommunal avril 2024) ;
- La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (81) (ABC intercommunal en cours) en lien avec l'ABC de la ville d'Albi (réalisé et opérationnel) ;
- La Mairie d'Albi (81) (ABC communal) ;
- La Communauté de Communes Volvestre (31) (ABC intercommunal) ;
- La Communauté de Communes d'Astaras Arros (32) (ABC intercommunal) ;
- Pays Ségali au travers de l'EPAGE du Viaur (territoire voisin : en phase de pré-candidature) ;
- Plusieurs partenaires techniques : LPO, CPIE, CEN Occitanie, Fédération de Chasse du Tarn, Arbres et Paysages Tarnais, Département du Tarn (ENS), association NEO, Syndicats de Rivières (Cérou Vère et EPAGE du Viaur), Conservatoire Botanique, association OPIE, le CRPF.

Principaux livrables attendus pour les prestations en ingénierie externalisées (liste non exhaustive) :

- Une présentation, une analyse et une synthèse de l'état initial de l'inventaire des connaissances (sous format texte et pdf);
- Une présentation, une analyse et une synthèse motivée des priorités et des recherches complémentaires à mener ;
- Un détail des groupes taxonomiques étudiés avec une présentation, une analyse et une synthèse qui puissent se traduire dans les enjeux ;
- Une présentation, une analyse et une synthèse du diagnostic permettant d'identifier les grands enjeux en biodiversité du territoire ;
- Une cartographie, sous format SIG standard (shapefile avec un projet au format QJIS), permettant de juxtaposer plusieurs couches ; valorisant les zones à enjeux en rapport aux identités, entités paysagères et patrimoniales, aux trames V/B/N, pas japonais V/B/N, aux réseaux hydrographiques, aux occupations des sols (zones urbanisées, humides, d'activités, boisées, forestières, agricoles, milieux ouverts, bocagers, petits patrimoines...), zones protégées (ZNIEFF, Natura 2000...), habitats, principales espèces sédentaires ou mobiles ... ;
- Par le format cartographique SIG / QJIS, un lien d'accès présentant un focus à l'échelle de chacune des 31 communes ;
- Des documents pédagogiques de synthèse pouvant être publiés en libre accès sur le site internet de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala ;
- Les protocoles, méthodes, techniques et les systèmes d'informations utilisés ;
- L'ensemble des données sources, des fiches méthodologiques et de métadonnées ayant permis la rédaction des documents ;
- Des supports permettant la réutilisation ou la diffusion publique des données obtenues. Ainsi qu'une saisie permettant la remontée des données dans le SINP ou tout système régional ou départemental connu ;
- Les comptes-rendus et les fiches d'émergence des différents comités coanimés avec l'autorité porteuse ;
- Un compte rendu sommaire associé à des photos des principaux événements mobilisateurs menés ;
- Un calendrier présentant le déroulé opérationnel des actions en jours avec les coûts associés ;
- Un programme et des supports d'animations, de formations mobilisatrices de toutes les parties (citoyens, agents, élus, entreprises, associations...)
- Une synthèse présentant par axes stratégiques le programme d'actions hiérarchisé associé à la séquence « ERC » comprenant des outils de suivis, de mesures et d'évaluations ;
- Un événement de lancement et de clôture de l'ABC intercommunal accompagné d'une publication des résultats sur le site « ABC / OFB » ;
- Un panel d'actions post-ABC permettant de poursuivre la dynamique de mobilisation et de sensibilisation collective ;
- Un accès et une méthodologie pour une actualisation ultérieure des connaissances produites dans le cadre de l'ABiC à l'occasion par exemple d'études impact environnementales.

Une communication partagée menée par le service de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala :

- A partir des données fournies, la Communauté de Communes Carmausin-Ségala portera l'ensemble de la communication mettant en avant les partenaires et financeurs avec pour principaux médias :
 - La presse,
 - Les radios,
 - Sites internet et réseaux sociaux,

- Affichages, flyers,
 - Bulletins municipaux,
 - Des interfaces publiques comme le réseau des médiathèques, le réseau des écoles et du périscolaires, le centre intercommunal d'actions sociales,
 - Fête de la Nature organisée annuellement en mai,
 - Espaces tiers lieux (économiques, Maisons France Services, cinéma...).
- Un partage d'expériences, des rendus et des méthodologies est envisagé à l'échelle du PETR (Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides regroupant 4 autres EPCI) comme auprès des territoires limitrophes aveyronnais (dont Pays Ségali) et albigeois, inscrits dans une démarche similaire.
 - Par le format cartographique SIG / QJIS, un lien d'accès présentant un focus à l'échelle de chacune des 31 communes est souhaité. Par ailleurs l'ensemble des synthèses ou supports pédagogiques seront publiés en libre accès sur le site internet de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala.

<https://www.carmausin-segala.fr/plan-climat-air-energie-du-territoire>

Un atlas associé à des temps de formations et d'animations pédagogiques de sensibilisation à la biodiversité :

La biodiversité est présente et relativement préservée sur l'ensemble du territoire Carmausin-Ségala en rapport aux grandes zones urbaines soumises à de fortes pressions. Par conséquent, cette thématique n'entre pas dans les paramètres ou les angles d'approche systématiquement étudiés ou prioritairement pris en compte dans l'ensemble des projets du territoire, sauf obligations légales. Depuis ces 2 dernières années au travers des politiques publiques nationales et de la pression issue des aléas climatiques impactant visiblement nos milieux, une prise en compte générale s'est installée y compris auprès du grand public.

Néanmoins, le réflexe d'intégrer cet enjeu important et d'évaluer les impacts pour établir des arbitrages demandent du temps, de l'information, de la formation et de l'animation. Effectivement la prise en compte de la biodiversité nécessite des changements de comportements sociétaux ou de modes de consommation établis depuis des décennies.

L'ABC de la biodiversité intercommunal comprendra des ateliers de formations et d'animations avec une programmation qui sera à même de se poursuivre au-delà de sa clôture.

Les publics cibles visés identifiés sont :

- La population dont les plus jeunes, collégiens et lycéens au travers de programmes éducatifs scolaires ou périscolaires ;
- Les entreprises avec un travail de prospection sur le volet environnemental de la RSE ;
- Le monde agricole et forestier avec un appui de la Chambre d'Agriculture, des associations ou des groupements professionnels locaux ;
- Les associations locales dans le cadre d'une prise en compte des impacts lors de l'organisation de manifestations ou de sorties ;
- Les élus dans le but d'intégrer systématiquement, en amont de la réflexion et de la réalisation de projets, l'évaluation de l'impact sur la biodiversité selon une approche ERC (notamment sur les trames et les poumons V/B/N); comme la nécessité d'insérer des critères d'impact au sein de la commande publique ;
- Les responsables de pôles, les agents publics ou techniques, les services urbanisme, aménagement, tourisme, développement économique, projets intercommunaux et communaux par le biais de formations, de temps d'animations ludiques ou d'exemples de réalisation.

Pour ce faire, à titre indicatif non exhaustif, plusieurs structures spécialisées pourront intervenir comme :

- CASA (centre intercommunal d'action sociale) au travers de leur programmation et de leur itinérance) ;
- Le programme QPV au travers de son programme d'actions et de soutien ;
- Le CPIE, NEO, le conservatoire botanique, le conservatoire d'espace naturel, les syndicats de rivières, les fédérations de chasse, de pêche ou de randonnées, le comité départemental du tourisme... au travers d'animations éducatives et pédagogiques ;
- L'ADEME, le CNFPT ou l'OFB pour des formations auprès des élus et agents publics ;
- Les chambres consulaires (agriculture, artisanat, industrie), la SAFER, le CRPF, les collectivités forestières du Tarn pour des temps de sensibilisation et formation du monde professionnel économique....

Jalons, étapes, calendrier et résultats prévus

Actions prévues	Interface organisatrice de l'action	Résultats prévus et attendus	Date de début de l'action	Date de fin de l'action
1. <i>Relais dans les conseils municipaux, les commissions consultatives intercommunales et les interfaces techniques, administratives concernées</i>	<i>CC Carmausin-Ségala</i>	<i>Résultat N°1 Information, consultation et retour sur des attentes spécifiques</i>	<i>06/2024</i>	<i>07/2024</i>
2. <i>➔ Adoption par le conseil communautaire ➔ Concertations et rédaction du CCTP ➔ Appel d'offre ➔ Sélection des candidats</i>	<i>CC Carmausin-Ségala</i>	<i>Résultat N°2 Inscription dans le projet du territoire avec une juste définition des besoins</i>	<i>09/2024</i>	<i>02/2025</i>
3. <i>➔ Premiers comités de pilotage (politique, technique, partenarial, associatifs) ➔ Communications de lancement grand public dont appels à participation</i>	<i>CC Carmausin-Ségala avec le bureau d'étude ou d'expertises sélectionné</i>	<i>Résultat N°3 ➔ Constitution des premiers comités ad hoc (collège d'Elus, de techniciens, de partenaires, de citoyens et d'associations) ➔ Mobilisation des forces vives ➔ Consultation, concertation, codécision sur l'organisation des premiers inventaires</i>	<i>03/2025</i>	<i>04/2025</i>
4. <i>Etat initial : Premiers inventaires sur les entités paysagères et les zones à enjeux pressentis en action 3</i>	<i>Bureau d'étude ou d'expertises sélectionné avec la CC Carmausin-Ségala</i>	<i>Résultat N°4 Présentation des connaissances (espèces, habitats, inter fonctionnalités ...) dans les comités ad hoc</i>	<i>05/2025</i>	<i>07/2025</i>
5. <i>➔ Identification des priorités ➔ Arbitrages sur les recherches complémentaires à mener ➔ Actions de sensibilisation, de</i>	<i>CC Carmausin-Ségala avec le bureau d'étude ou d'expertises sélectionné</i>	<i>Résultat N°5 : ➔ Définir et valider le plan de prospection complémentaire (sur les taxons, milieux, zones, trames ...) ➔ Activer la participation par des contributions issues des citoyens, des</i>	<i>08/2025</i>	<i>12/2025</i>

<p><i>mobilisation, d'animations et de formations</i></p> <p>➤ <i>Recherche sur les groupes taxonomiques</i></p>		<p><i>scolaires, des acteurs socio-économiques ou associatifs</i></p> <p>➤ <i>Apporter de la donnée complémentaire sur des taxons afin d'alimenter le diagnostic traduisant les enjeux</i></p>		
<p>6. <i>Diagnostic participatif</i></p>	<p><i>Bureau d'étude ou d'expertises sélectionné avec la CC Carmausin-Ségala</i></p>	<p><i>Résultat N°6 : Disposer d'un état permettant de qualifier, quantifier et de hiérarchiser les enjeux</i></p>	<p><i>01/2026</i></p>	<p><i>04/2026</i></p>
<p>7. <i>Saisies au SINP, suivis naturalistes, synthèses et cartographie des enjeux</i></p>	<p><i>Bureau d'étude ou d'expertises sélectionné avec la CC Carmausin-Ségala (service SIG)</i></p>	<p><i>Résultat N°7 : Préparer des documents supports évolutifs, accessibles au plus grand nombre (collectivités, citoyens, associations, partenaires...)</i></p>	<p><i>05/2026</i></p>	<p><i>11/2026</i></p>
<p>8. <i>Bilan de présentation intermédiaire visant à définir les grandes lignes du plan d'actions</i></p>	<p><i>CC Carmausin-Ségala avec le bureau d'étude ou d'expertises sélectionné</i></p>	<p><i>Résultat N°8 : Animations, partage pour une appropriation collective (comités ad hoc, réseaux commerçants, réseaux des écoles, forum ; animations marchés...)</i></p>	<p><i>12/2026</i></p>	<p><i>03/2027</i></p>
<p>9. ➤ <i>Création d'un plan d'actions hiérarchisé</i> ➤ <i>Partage des indicateurs de suivis et d'évaluations ouvrant à possibles réorientations</i> ➤ <i>Mise en place de comités collectifs de suivis, de consultations et de concertations</i></p>	<p><i>CC Carmausin-Ségala avec le bureau d'étude ou d'expertises sélectionné</i></p>	<p><i>Résultat N°9 : Mobiliser pour mener les actions issues d'une réflexion collective</i> ➤ <i>Intégrer la biodiversité sous une approche systémique dans l'ensemble des projets du territoire</i></p>	<p><i>04/2027</i></p>	<p><i>11/2027</i></p>
<p>10. ➤ <i>Présentation de la clôture de l'ABC intercommunal</i> ➤ <i>Lancement du plan d'actions</i></p>	<p><i>CC Carmausin-Ségala avec le bureau d'étude ou d'expertises sélectionné</i></p>	<p><i>Résultat N°10 : Faire vivre l'ABC intercommunal pour qu'il devienne un outil évolutif, participatif et éducatif au service du plus grand nombre</i></p>	<p><i>12/2027</i></p>	<p><i>02/2028</i></p>

2. Perspectives de l'action

2.1. Perspectives générales

Périmètre de l'action et de son appropriation :

L'échelle intercommunale est privilégiée avec pour approches complémentaires : au-delà une vision supra-territoriale et en-deçà des focus à l'échelon communal ou infra communal.

Objectif général de la candidature à l'atlas de la biodiversité intercommunal :

Grâce à la **mobilisation des forces vives du territoire** et la **collaboration entre les différents partenaires**, la Communauté de Communes Carmausin-Ségala, maître d'ouvrage et porteur de la démarche vise **5 grands objectifs** :

- L'acquisition de connaissances sur les espèces animales et végétales, les espaces, les milieux, les inter-fonctionnalités et interrelations écologiques entre les systèmes ;
- Les sites à enjeux à protéger, préserver, restaurer ou valoriser ;
- La définition, la mise en place, le suivi et l'évaluation d'actions en faveur de la réduction, de la compensation ou de l'évitement des pressions exercées sur la biodiversité territoriale qui soient acceptées, partagées, mesurables, évolutives ;
- Une traduction de l'impact des choix des politiques publiques sur la reconquête ou la préservation de la biodiversité (exemple extinction nocturne, gestion différenciée des espaces verts, créations de zone de nidification, points de vulnérabilité dans les sentiers de randonnées, biodiversité de reconquête liée à la renaturation des friches... ;)
- Une transcription des enjeux de biodiversité dans la planification et plus particulièrement dans les documents d'urbanisme notamment par l'identification des trames ou poumons verts, bleus, noirs.

Définition du public visé :

Avec l'appui des partenaires et des experts, 4 cibles sont envisagées :

- La population plus particulièrement
Sur un axe « Sensibilisation », « Participation », « Appropriation » ;
- Le secteur économique (entreprises, agriculteurs) plus particulièrement
Sur un axe « Sensibilisation », « Participation », « Appropriation », « Concertation »
Et « Mise en valeur » des actions programmées ou réalisées ;
- Les associations plus particulièrement
Sur un axe « Information », « Participation », « Mobilisation », « Concertation »,
Et « Cocréation, Cogestion, Coanimation » ;
- Les élus, les responsables de pôle, les agents publics ou techniques plus particulièrement
Sur un axe « Information », « Participation », « Appropriation », « Concertation », »,
Et « Cocréation, Cogestion, Codécision » ;
- Les services urbanisme, aménagement, projets, intercommunaux et communaux plus particulièrement
Sur un axe « Information », « Participation », « Appropriation », « Concertation », »,
Et « Cocréation, Cogestion, Codécision ».

L'approche générale envisagée pour mener le projet :

Le territoire Carmausin-Ségala n'est pas confronté à de fortes pressions émanant d'activités économiques (tourisme, agricole ou industrie). L'urbanisation n'est pas soumise à une croissance démographique galopante. Les ressources n'y sont pas surexploitées.

Même s'il reste de ce fait épargné, l'enjeu est de préserver et de maintenir sa capacité de résilience.

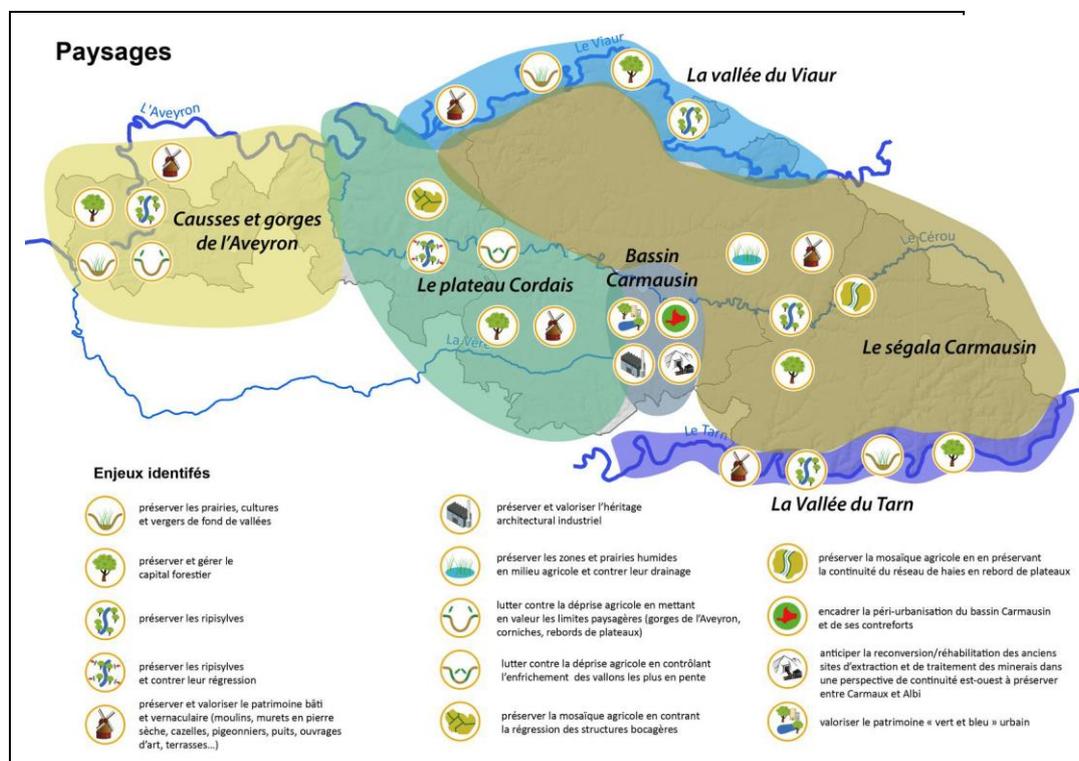
Pour mener l'atlas ABC intercommunal, il est proposé **une approche « en entonnoir »** avec :

- **En niveau 1**, en corrélation avec le SCOT, **une entrée par les 4 grandes unités ou identités paysagères du territoire** composées d'une diversité de milieux écologiques et d'espèces associées :

- Le plateau Cordais,
 - Le bassin Carmausin dont la ZAC de la Découverte,
 - La vallée du Viaur,
 - Le Ségala Carmausin ;
- **En niveau 2**, une superposition avec les **trames vertes, bleues (dont les vallées de rivières) et noires** ;
- **En niveau 3**, une identification des **poumons ou « pas japonais* » verts, bleus et potentiellement noirs** (comme les bois ou forêts, zones humides, tourbières, mares, retenues ou réservoirs d'eau, friches d'activités, parcs, jardins partagés ou poumons verts urbains, formations boisées, bassins versants ...) ;

**Pas japonais désigne une succession de secteurs naturels ou semi-naturels, de surfaces généralement réduites, distants les uns des autres mais s'intercalant entre deux réservoirs de biodiversité, permettant ainsi à certaines espèces de passer de l'un à l'autre. On parle également de corridor discontinu, par opposition aux corridors continus, formés d'un enchaînement ininterrompu de milieux favorables à la biodiversité*

- **En niveau 4**, un focus sur de « petits » zonages parcellaires précis, comprenant un inventaire de la biodiversité du lieu dans son aspect « remarquable », pour exemple :
- Les parcs urbains pouvant être catégorisés en « espaces boisés classés »,
 - Les linéaires de patrimoine bâti (murets) favorisant certains écosystèmes endémiques,
 - Les friches industrielles ou économiques en tant que milieux de reconquête de biodiversité,
 - Les fermes regroupant un ensemble cohérent d'aménagements et de pratiques favorables à la biodiversité des milieux agricoles (ex ferme de Lo Biais Al Maset),
 - Les exploitations certifiées haute valeur environnementale ou Ecocert.



Extrait du PADD SCOT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais approuvé le 04/03/2019 / carte synthétique des grands enjeux par unité de paysage

Zones à enjeux et groupes taxonomiques envisagés :

Les enjeux en lien avec les études taxonomiques ont été définis afin qu'ils puissent se traduire dans les choix et les orientations actuels et futurs des politiques publiques du territoire.

Pour recentrer l'étude et établir des recherches taxonomiques complémentaires, nous sommes partis de l'hypothèse que des données existent déjà par des suivis menés sur des zones potentiellement à exclure comme :

- Natura 2000 ;
- ZNIEFF ;
- Espaces naturels sensibles dont forêts, sites sous gestion départementale ;
- Cours d'eau par les syndicats de rivières ;
- Sites affectés par les espèces exotiques envahissantes ;
- Saint Léon site compensatoire de biodiversité suite à la création de la 2x2 voies RN88 ;
- Site en gestion ORE (obligation réelle environnementale) sur le causse « Ferme de Lo Biais Al Maset » ;
- Couloirs de circulation de la grande faune via le suivi de la Fédération de Chasse du Tarn.

Les sites pressentis ont la caractéristique d'être la propriété ou sous gestion des collectivités publiques locales, ce qui facilitera la réalisation des études complémentaires comme la réalisation d'actions futures notamment sur la base de solutions fondées sur la nature*. Par ailleurs, ils constituent un panel représentatif des 4 identités paysagères de notre territoire.

*Solutions fondées sur la nature :



Dans les recherches complémentaires, en plus des données de collectes naturalistes, des outils permettant l'appel à contribution du grand public au travers des sciences participatives seront amplement développés.

Enjeux	Identités paysagères	Sites pressentis	Supports étudiés	Objectifs
SUPPORTS ETUDIÉS				
<p>Recréer des continuités dans les trames vertes, bleues, noires</p> <p>Recréer des liens entre pas japonais, poumons, trames ou réservoirs</p>	<p>Sur les 4 identités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le plateau Cordais, ○ Le bassin Carmausin dont la ZAC de la Découverte, ○ La vallée du Viaur, ○ Le Ségala Carmausin ; 	<p>Sur l'ensemble du territoire Carmausin-Ségala avec une attention particulière sur les zones urbanisées et le péri-urbain (centralité et pôle relais)</p>	<p>Trames vertes, bleues et éventuellement noires</p> <p>Pas japonais verts, bleus et éventuellement noirs</p> <p>Réservoirs ou poumons de biodiversité</p>	<p>Identifier les trames, pas japonais, poumons, réservoirs et les maillages à enjeux notamment en rapport aux politiques d'aménagement ou de reconquête des friches</p> <p>Identifier les espaces de ruptures</p> <p>Identifier des espaces compensatoires ou de restauration de continuité</p> <p>Alimenter les documents stratégiques de planification d'aménagements</p>
Enjeux	Identités paysagères	Sites pressentis	Taxons étudiés	Objectifs
TAXONS ETUDIÉS				
<p>Préserver les réserves forestières historiques comme réservoirs remarquables</p>	<p>Sur les 4 identités paysagères :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le plateau Cordais, ○ Le bassin Carmausin dont la ZAC de la Découverte, ○ La vallée du Viaur, ○ Le Ségala Carmausin ; 	<p>Sur l'ensemble du territoire Carmausin-Ségala avec la possibilité selon les données extraites de faire des choix de priorisations de sites</p>	<p>Fonge ou à défaut une approche IBP (indice de la biodiversité potentielle) sur 4 sites maximum dont un milieu couvert par les châtaigniers</p>	<p>Identifier les espaces forestiers historiques potentiellement remarquables comme réservoirs de biodiversité</p>
<p>Reconnaître et protéger les espèces sensibles patrimoniales de nos paysages</p>	<p>Sur les 4 identités paysagères :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le plateau Cordais, ○ Le bassin Carmausin dont la ZAC de la Découverte, ○ La vallée du Viaur, ○ Le Ségala Carmausin ; 	<p>Causse</p> <p>Urbain</p> <p>Vallées de rivières</p> <p>Plaines du Ségala</p>	<p>Principaux oiseaux emblématiques et sensibles des 4 entités paysagères avec un focus sur les rapaces associés à leurs habitats</p> <p>Insectes (papillons, libellules, sauterelles et criquets) emblématiques et sensibles des 4 entités paysagères</p> <p>Flore et leurs habitats emblématiques et sensibles des 4 entités paysagères avec une attention sur les espèces mellifères</p> <p>Chiroptères et leurs habitats (surtout au travers de l'appel aux sciences participatives)</p> <p>Amphibiens</p>	<p>En vue de leur préservation, identifier les espèces sensibles remarquables ou emblématiques et identifier les habitats potentiels comme les corridors de circulation sur les 3 supports de milieu air sol et eau.</p>

Enjeux	Identités paysagères	Sites pressentis	Taxons étudiés	Objectifs
TAXONS ETUDIÉS SUR DES FOCUS : PANELS DE SITES REPRESENTATIFS PRESENTIS POUVANT SERVIR D'EXEMPLES				
Préserver la nature en ville	Bassin Carmausin	Saint Benoit de Carmaux commune pilote « j'agis pour la nature avec ma collectivité » : forêt comestible, formation boisée, extinction nocturne	<u>Extinction nocturne :</u> Chiroptères - Papillons de nuits Lucioles Rapaces nocturnes <u>Forêt comestible / formation boisée :</u> Insectes – approche IBP	Evaluer l'impact des politiques publiques sur la biodiversité en ville Un exemple pour les communes de la centralité ou pour les pôles relais centres bourgs Alimenter des orientations dans les politiques publiques
Préserver les poumons verts en ville	Bassin Carmausin	Commune de Blaye Les Mines : Parc de la Verrerie comprenant un lac, une zone humide, formation boisée, glacière	Arborétum des espèces dont celles remarquables Odonates Amphibiens Végétaux (mellifères, ou remarquables) Approche IBP	Connaître et protéger le patrimoine vivant historique Favoriser la gestion durable d'un écosystème en milieu urbain Alimenter des orientations dans les politiques publiques
Préserver les poumons / trames bleus à usages mixtes	Le Ségala Carmausin	Lac de la Roucarié Berges du Cérou : circuit VTT 4 ronde du Cérou – méandres du Cérou	Odonates (thème du sentier de randonnée) Amphibiens Ardéidés Flore remarquable Ripisylve : Végétation Petits mammifères (loutres) Flore remarquable	Maintenir de l'habitat et du développement de biodiversité dans des zones à usages mixtes (eau potable, baignade, loisirs, zones humides, activités agricoles, randonnées ...) Favoriser la gestion durable d'un écosystème Un exemple de valorisation, préservation, protection ou restauration
Protéger les milieux vivants dans les petits réceptacles d'eau	La vallée du Viaur	Jouqueviel le Vieux : petit milieu humide et bâti alimenté par une source	Amphibiens dont salamandre Végétaux Petite faune	Protection d'un petit espace naturel sensible Favoriser la gestion durable d'un petit écosystème réceptacle d'eau Un exemple de valorisation, préservation, protection ou restauration
Maintenir et valoriser les corridors de passage de la grande faune	Le Ségala Carmausin	Le Garric : passage sous 2x2 voies empreintes grande et petite faune	Grande faune Petite faune	Maintenir un passage dans un goulot à usage mixte (randonnée) pour une observation des traces de la faune Un exemple de valorisation, préservation, protection ou restauration
Maintenir, réhabiliter des constructions propres au territoire, habitats potentiels de biodiversité locale	Le plateau Cordais Le Ségala Carmausin	Labastide Gabausse : Murets de pierres sèches / bories Pampelonne : Sécadou Ségala / Croix de Mille : Haies bocagères	Petits mammifères Oiseaux Insectes Arachnides Reptiles Végétaux	Préserver l'identité paysagère territoriale Un exemple de valorisation, préservation, protection ou restauration Alimenter les documents stratégiques de planification d'aménagements

Bibliothèque de ressources techniques :

Des centres de ressources techniques et thématiques pourront être consultés pour alimenter ou orienter les données et les recherches :

- Portail technique de l'OFB : <https://professionnels.ofb.fr/>
- Centre de ressources de captages : <https://professionnels.ofb.fr/node/337>
- Centre de ressources des cours d'eau : <https://professionnels.ofb.fr/node/138>
- Centre de ressources espèces exotiques envahissantes : <https://especes-exotiques-envahissantes.fr/>
- Centre de ressources génie écologique : <https://www.genieecologique.fr/qui-sommes-nous>
- Centre de ressources Natura 2000 : <https://www.natura2000.fr/>
- Centre de ressources ERC : <https://erc-biodiversite.ofb.fr/>
- Centre de ressources trames vertes et bleues : <https://trameverteetbleue.fr/>
- Centre de ressources des milieux humides : <https://www.zones-humides.org/>

L'écosystème du territoire Carmausin-Ségala :

Le SCOT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais, approuvé le 04/03/2019, est doté d'un état initial de l'environnement dont sont extraits les éléments présentés en suivant :

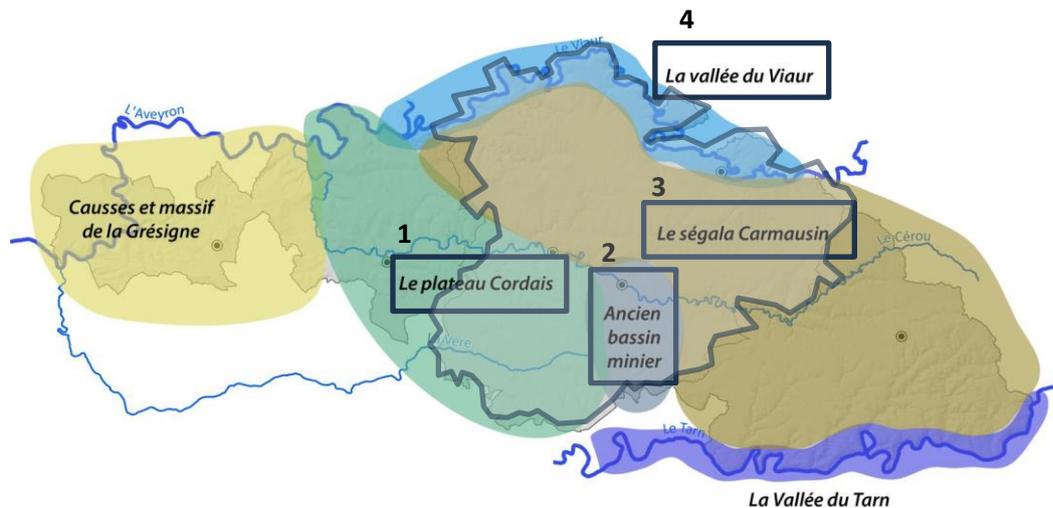
Territoire Carmausin-Ségala :



Le territoire de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala est en creux dans le sens où le relief, d'une altitude générale moyenne de 350 - 400 m, est relativement plat et homogène, alors que le réseau hydrographique a creusé de profonds vallons, 100 à 150 m plus bas dans les cas les plus marqués (vallée du Viour). Les plaines alluviales y sont rares et peu étendues.

Un territoire à la croisée de 4 grandes entités paysagères fortes :

Bien que les reliefs soient relativement homogènes, on recense des entités géographiques relativement différentes notamment dans leur composition paysagère et géologique.



1/ Le plateau calcaire cordais et l'extrême limite du vignoble du gaillacois :



Le plateau Cordais forme une entité orientée sud-est/nord-ouest, venant couvrir un vaste espace situé entre la vallée du Tarn au sud, jusqu'au secteur des Causse au nord. On découvre là un système de plateaux calcaires creusés par de petites vallées. Le paysage est relativement ouvert, dominé par les cultures et le vignoble au sud. Les pentes sont peuplées de végétation caractéristique des milieux calcaires à influence méditerranéenne (bois de chênes, bosquets de buis, génévriers, pelouses sèches...). L'habitat humain s'est organisé ici autour d'implantations en belvédère ou en rebord de plateaux.

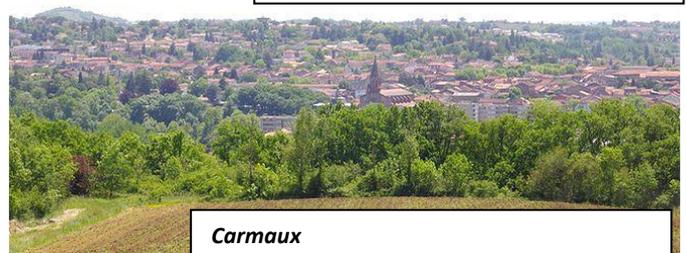
2/ Le bassin Carmausin :

Le bassin Carmausin forme une dépression géographique située entre le Ségala et le plateau Cordais.

Sa géologie en a fait un important bassin minier entouré de reliefs collinaires. Aujourd'hui, l'activité minière a été arrêtée, mais le paysage reste marqué par plus de 150 ans d'exploitation. Il se situe à quelques encablures de la ville d'Albi dont une liaison par la voie verte est établie. Il longe également la RN 88 2x2 voies constituant un axe principal routier reliant Toulouse à Rodez. De ce fait il subit de plein fouet le phénomène de périurbanisation. Les transitions n'y sont pas toujours nettes entre les espaces agri-naturels des coteaux et l'urbanisation qui a tendance à se développer de manière dispersée et déstructurée sur les reliefs collinaires mais également le long des principaux axes routiers.



Le site de Cap Découverte, ancien site d'extraction minière



Carmaux

Un territoire traversé par 3 cours d'eau affluents de l'Aveyron :

✓ Le Viaur :

Affluent de l'Aveyron, le Viaur longe et délimite, sous forme d'une profonde vallée boisée, le territoire du Carmausin-Ségala, à l'exception des communes de Pampelonne et Mirandol-Bourgounac qu'il traverse. Il reçoit, en rive droite, essentiellement « le Lieux de Naucelle » (à Pampelonne) et « le Lézert » (à Mirandol-Bourgounac). En rive gauche, du fait de la géologie (roches imperméables) et du relief (fortes pentes), il possède de multiples petits affluents, « le Ruisseau de Candour » étant de loin le plus important (bassin versant de 46 km²).

Le Viaur, artère de passage du territoire d'est en ouest, prend sa source à Vézins-de-Lévézou (12), 168 km en amont et se jette dans l'Aveyron à Saint-Martin-Laguépie. Il est une rivière assez abondante qui présente d'importantes fluctuations saisonnières de débit, avec des hautes eaux en hiver (de décembre à avril inclus avec un maximum en février) et un étiage prononcé de juillet à octobre qui a tendance à s'allonger de plus en plus.

Son cours est sinueux et très encaissé au fond d'une vallée aux versants fortement boisés et non urbanisés. Les parties hautes, presque planes, sont occupées par des prairies agricoles, des cultures fourragères et de l'habitat diffus.

✓ Le Cérou :

Également affluent de l'Aveyron, le Cérou traverse le territoire Carmausin-Ségala d'Est en Ouest, sur presque un tiers de son cours (87,4 km au total). Il est (bassin versant y compris, soit pratiquement 500 km²) presque entièrement compris dans le territoire du SCoT dont fait partie le Carmausin-Ségala.

Son bassin versant concerne en grande majorité des zones agricoles vouées à l'élevage et aux cultures fourragères mais il contient aussi de l'habitat diffus et l'agglomération de Carmaux, ancien bassin minier, que la rivière traverse.

Constituant une réserve en eau importante et capitale vis-à-vis de la rivière Aveyron, un barrage a été construit sur son cours formant ainsi la réserve de Saint-Géraud qui permet d'assurer un débit régulier toute l'année et notamment en période d'étiage.

Par ailleurs, son affluent principal, le Céret, contient deux réservoirs d'eau potable (Fontbonne et La Roucarié) assurés tous deux par un barrage. Sa partie amont est très sinueuse et escarpée alors qu'à l'aval de Carmaux la vallée s'élargit et sa pente diminue.

Prenant sa source à Saint-Jean-Delnous (7 km environ en amont du territoire du SCoT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais), le Cérou est une rivière modérément abondante aux variations de débit limitée par les différents barrages (eau potable et soutien d'étiage) implantée sur son cours.

Toutefois, des fluctuations de débits peuvent être marquées à l'échelle de la journée ou du mois selon les précipitations reçues. Une période des hautes eaux peut tout de même être identifiée en hiver-printemps (de janvier à avril inclus avec un maximum très net en février) et un étiage progressif de juillet à octobre.

✓ La Vère :

Autre affluent de l'Aveyron, seul le cours amont de la Vère concerne le territoire du Carmausin-Ségala, de sa source à l'aval de Villeneuve-sur-Vère (soit 12 km de cours d'eau et 50 km² de bassin versant).

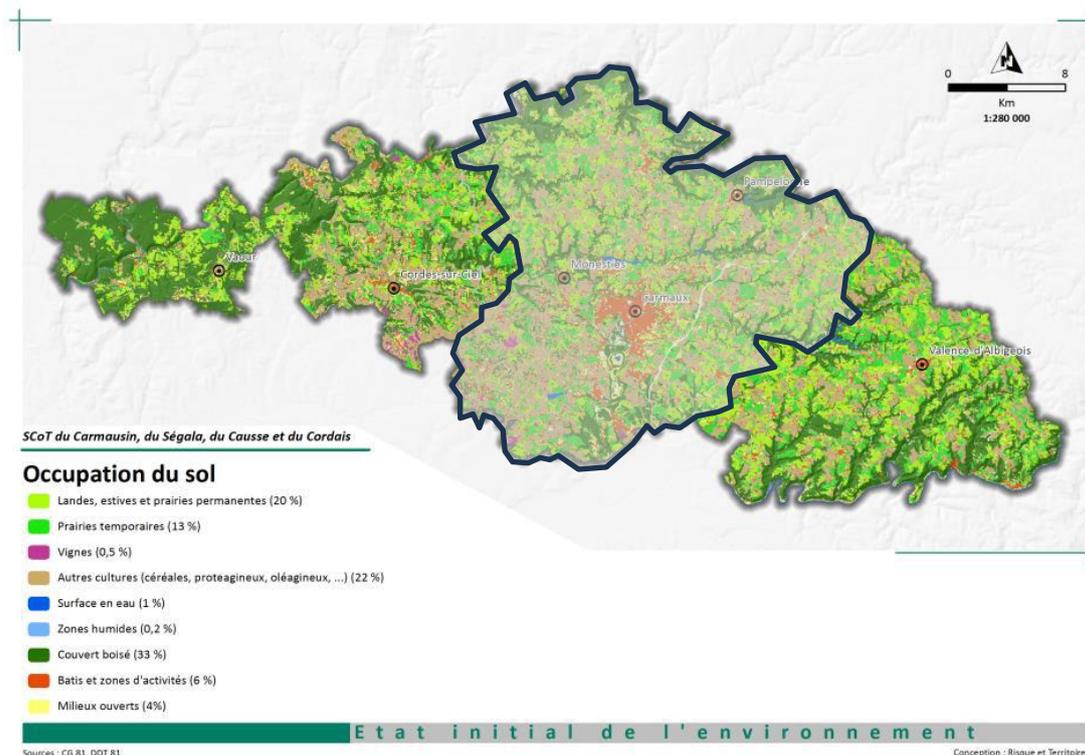
Sur cette partie, son bassin versant est couvert de cultures et de vignes.

Comme pour le Cérou, un barrage a été construit pour soutenir l'étiage de la Vère mais aussi de l'Aveyron plus en aval, donnant lieu à la retenue de Fonroque, également située sur le Carmausin-Ségala.

A l'inverse des autres rivières du territoire du SCOT, la Vère est une rivière peu abondante, du fait notamment de la géologie calcaire (roche perméable) et des relativement faibles pentes de l'amont de son bassin versant. La pluviométrie de ce secteur au Sud du territoire est aussi moindre. Elle présente des fluctuations saisonnières assez marquées, avec une période de hautes eaux en hiver-printemps (de décembre à avril inclus avec un maximum en février) et un étiage progressif de juillet à septembre, accompagné d'une forte pointe en août. Situé tout à fait à l'amont du bassin versant, ce tronçon de la Vère est relativement sensible aux variations journalières ou mensuelles des débits au vu des précipitations reçues.

Quatre entités paysagères dont découle un patrimoine singulier :

Occupation des sols :



Le territoire se structure autour d'une importante trame agricole et de milieux ouverts, qui occupent majoritairement les secteurs les moins pentus des plateaux et des Causse.

Le couvert forestier domine principalement les secteurs les plus pentus le long des principales vallées (Viaur, Cérou, Céret, Vère) et de leurs affluents.

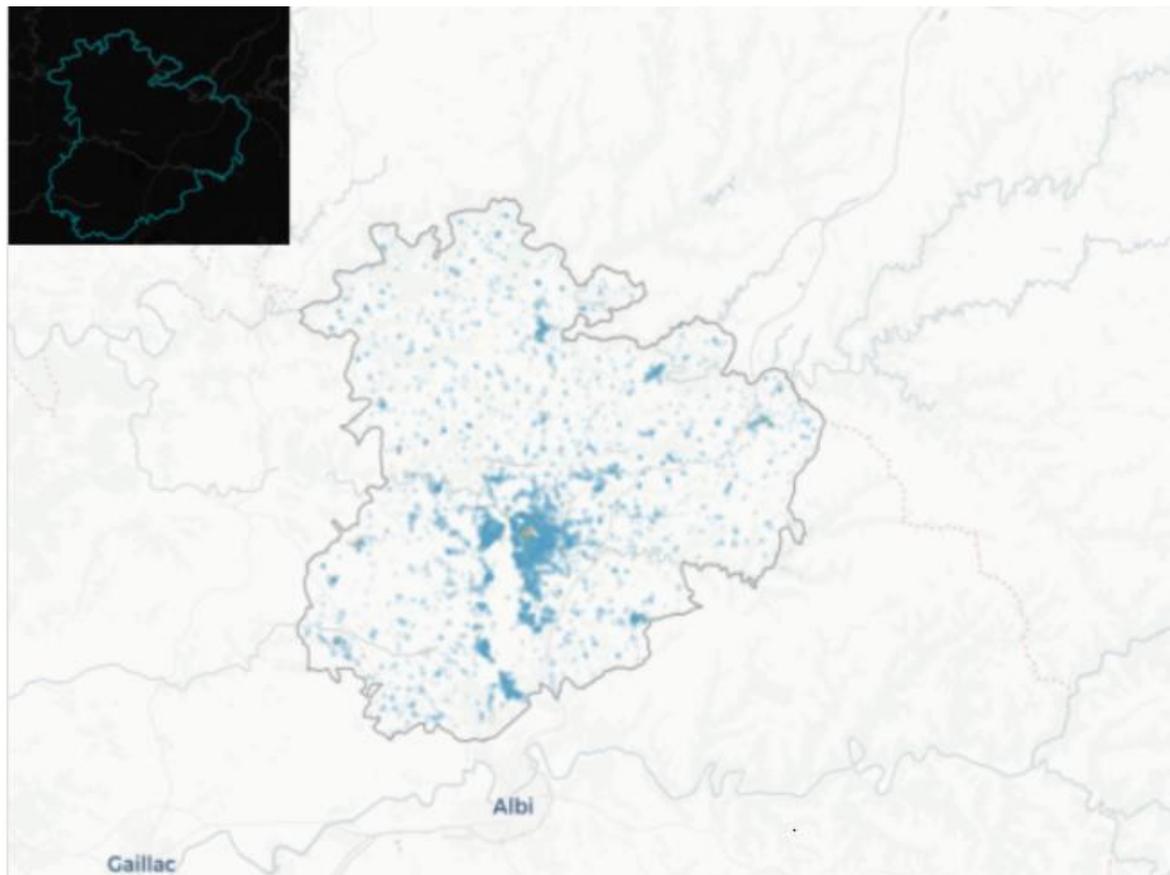
Les surfaces en eau ainsi que les zones humides représentent une faible représentativité ce qui leur donne logiquement une importance particulière en termes de protection et de préservation de ce capital.

Enfin, sur les secteurs urbanisés la ville de Carmaux représente la principale occupation urbaine, donnant à voir une forme de délitement urbain à travers l'espace agri-naturel sur une couronne large englobant plusieurs communes autour.

L'urbanisation est également importante de part et d'autre de l'axe nord-sud formé par la RN88 depuis le secteur de la Croix de Mille (commune de Saint Jean de Marcel) jusqu'à Albi.

Ailleurs sur le territoire, l'urbanisation est peu importante. Les principales occupations humaines ont formé des bourgs comme Monestiès, Mirandol Bourgnounac, Pampelonne, Tanus, Valdéries.

Cartographie de la concentration des bâtiments (habitat et activité en bleu) :



L'organisation agricole sous forme de bastides ou de mas a perduré dans le temps et a participé à une forme de mitage de l'espace rural. Ces bâtis peuvent encore former aujourd'hui des points de départ à des développements urbains plus ou moins maîtrisés.

Un habitat caractérisé :

- La ferme allongée : très présente dans le Carmausin et le Ségala, elle se caractérise par un volume allongé de forme rectangulaire, avec un étage et une toiture le plus souvent à deux pans, orientée suivant les



conditions climatiques (souvent selon un axe sud-est/nord-ouest), notamment pour se protéger du vent d'autan.

Les annexes et extensions, construites dans le prolongement du bâtiment principal au fur et à mesure des besoins, accentuent la proportion linéaire de l'ensemble.

- La ferme dans la pente. Elle correspond à une architecture de montagne en limite nord de l'Aveyron. On la retrouve donc dans le Ségala. Elle se caractérise par des volumes plus compacts dictés par la rigueur du climat, où la proximité de la chaleur des animaux est recherchée. On retrouve donc l'étable (chaleur) au rez-de-chaussée, le logis à l'étage et la grange (isolation) au-dessus ou à côté, suivant la typologie du terrain. Dans certaines zones, l'accès au logis, situé à l'étage, se fait par un escalier extérieur en pierre, dont le palier est souvent abrité par un auvent.



Des ouvrages :

- Le viaduc du Vaur



Un point de vue sur le viaduc du Vaur. Cet ouvrage d'art ferroviaire achevé en 1902 franchit la profonde vallée du Vaur entre les 2 bassins de vie de Rodez et Albi. Il est situé sur les communes de Tauriac-de-Naucelle (Aveyron) et Tanus (Tarn). Ce pont fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques depuis le 28 décembre 1984. Il participe au projet de classement à l'UNESCO à l'échelle européenne porté collectivement par plusieurs

ponts métalliques à grande arche, construits à la fin du XIXe siècle (le Viaduc de Müngsten en Allemagne (1893 – 1897), le Viaduc San Michele en Italie (1887 – 1889), le Viaduc Maria Pia (1875 – 1877), le Viaduc Dom Luis (1881 – 1886) au Portugal et le Viaduc de Garabit (1880 – 1884) en France (Cantal)).

Le petit patrimoine rural :

Nombre d'éléments bâtis, notamment ceux typiques des secteurs collinaires et montagneux du Ségala forment la spécificité des lieux et marquent l'identité et l'histoire du pays et de son mode de vie passé : fontaines, croix, bories de pierre sèche des causses, pigeonniers et lavoirs ...



Lavoir de Mailhoc

Les grands secteurs d'habitats et leurs espèces :

Dans le SCOT, les grands secteurs d'habitat sont présentés via une approche éco-paysagère, et donc à travers l'identification des différentes trames ou formes de continuums qui composent le territoire, à savoir :

- Les espaces agricoles cultivés ;
- Les milieux ouverts et semi-ouverts ;
- Le bocage et son rôle au sein des espaces cultivés et ouverts ;
- Les espaces forestiers et boisés ;
- Les zones humides, lacs et étangs ;
- Les cours d'eau et les vallées escarpées ;
- Les milieux urbanisés.

On retrouve des secteurs d'habitat formant à la fois une mosaïque de milieux et une continuité pour les espèces comme :

- ✓ Le faucon pèlerin, le grand-duc d'Europe, le circaète Jean-le-Blanc, l'aigle botté, et parmi les rapaces nocturnes la chevêche d'Athéna ;
- ✓ La loutre d'Europe, le blaireau, la fouine ; la belette, le putois, la martre.



Le faucon pèlerin présent sur les reliefs qui bordent le Viaur

Les dispositifs d'inventaire, d'évaluation, de protection, de gestion et de valorisation des milieux naturels :

En novembre 2018, à l'élaboration du PCAET, une évaluation environnementale stratégique du territoire Carmausin-Ségala a été menée. Elle a permis de mettre en avant un état initial de l'environnement associé à des perspectives d'évolutions. Le détail est présenté en tant qu'annexe 2 en pièce jointe à la présente « fiche projet ».

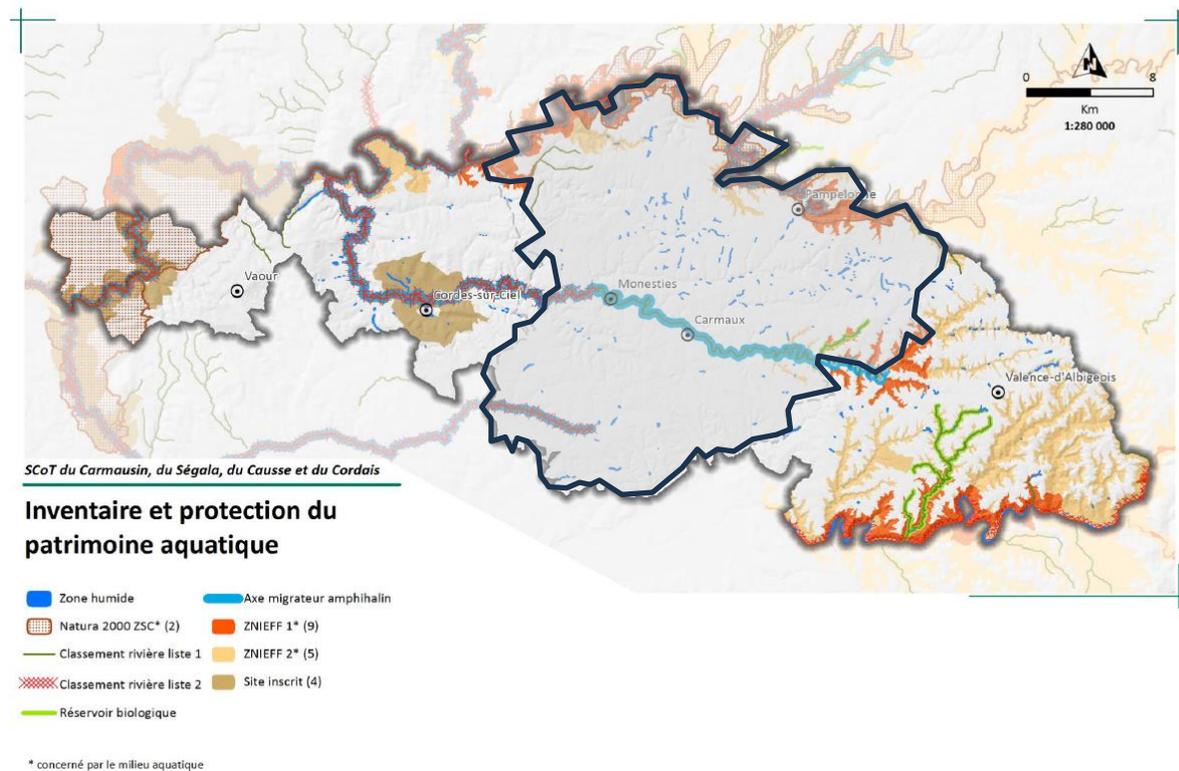
Par ailleurs, un certain nombre de mesures et d'outils ont été mis en place pour protéger l'érosion de la biodiversité comme les principaux secteurs d'habitats naturels. Sur le territoire du Carmausin-Ségala on peut citer :

- ✓ Le SDAGE Adour-Garonne, le SAGE Viaur, les contrats de rivières (Viaur, Cérou Vère), le plan départemental de protection des milieux aquatiques et de gestion des ressources piscicoles du Tarn ;
- ✓ Un inventaire cartographique départemental des zones humides ;
- ✓ Le site Natura 2000 (directive habitat) et le site ZSC (zone spéciale de conservation) Vallées du Tarn, de l'Aveyron, du Viaur, de l'Agout et du Gijou (FR7301631);
- ✓ Les ZNIEFF de type 1 et 2 ;
- ✓ La loi Montagne sur 3 communes (Saint Christophe, Montirat et Jouqueviel) ;
- ✓ Les sites inscrits et les sites classés notamment en matière de pollution des sols (bases de données BASOL, BASIAS) ;
- ✓ Le schéma départemental des carrières du département du Tarn de préservation du patrimoine naturel et paysager ;
- ✓ La cartographie d'érosion des sols (source GIS sol) ;
- ✓ L'action départementale contre les espèces invasives.

Les zones humides :

Les zones humides présentent une densité particulièrement importante au nord du Cérou et de Carmaux jusqu'à Tanus.

Outre l'enjeu national qu'elles représentent, elles abritent des espèces animales et végétales quasi endémiques avec un rôle dans le cycle de l'eau. Elles peuvent être rencontrées sous des formes variées : prairies humides, annexes fluviales, plan d'eau (Fourogues), boisements marécageux, ourlets hygrophiles (mégaphorbiaies), boisements alluviaux humides, roselières (grande caricaies), ou encore micro zones humides.



Des milieux forestiers éparpillés et confinés :

La majeure partie des boisements présents est formée de bosquets de chênes répartis sous forme de boisements lâches, éparpillés au sein d'un espace agricole exploité.

Ils forment ainsi une forme de bocage sous forme d'îlots arborés disséminés dans le paysage agricole. De part et d'autre des cours d'eau, les milieux forestiers se retrouvent confinés. Plus la pente est forte, et plus les reliefs qui bordent ces cours d'eau sont boisés.

Ainsi, on observe en limite de territoire Tarn Aveyron, de grands continuums boisés formés par la vallée du Viaur elle-même alimentée par des cours d'eau qui participent eux-aussi, avec leurs pentes adjacentes, à ce continuum forestier.

Le type de boisements, le long de ces cours d'eau, est très varié : futaies ou taillis de chênes ou de feuillus divers, châtaigneraies, peupleraies, reboisements de pins, de douglas, de sapin ou d'épicéa, forêts mélangées...

De manière générale, cette mosaïque forestière est particulièrement intéressante sur le plan de la diversité des espèces, et donc favorable à la présence de la biodiversité.

Sous-trame milieux boisés

SCoT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais

Forêt et forêt sans couvert arboré



Sources : DDT 81

Etat initial de l'environnement

Conception : Risque et Territoire

La présence prédominante de bocages et bosquets :

D'une manière générale, le bocage fait partie intégrante de notre patrimoine rural. Façonné par l'Homme depuis des siècles il diffère par ses formes (haies basses, haies hautes, alignements de frênes émondés, ...), ses densités (réseaux bocagers lorsque les haies sont interconnectées et nombreuses), ses usages (à vocation agricole pour l'élevage servant de zones de pacage des animaux ou à vocation de délimitation parcellaires pour la polyculture).

La variété des essences qui le compose est relativement importante et témoigne d'une richesse biologique encore bien présente : lisier torminal, aubépine monogyne, aulne à feuilles en coeur, aulne glutineux, bouleau verruqueux, bourdaine, buis, cèdre de l'Atlas et du Liban, charme, châtaignier, chêne pédonculé, chêne rouge d'Amérique, chêne sessile, cognassier, cornouiller sanguin, cytise, églantier, érable champêtre, érable plane, érable sycomore, févier, figuier, frêne commun, fusain, houx, laurier tin, lilas, merisier, néflier, noisetier, noyer commun, orme champêtre, pommier, poirier, peuplier "sauvage", prunier myrobolan, pin pignon, robinier faux acacia, saules, sorbier domestique, sorbier des oiseleurs, sureau noir, tilleul à grandes feuilles, tilleul à petites feuilles, tremble, troène commun, viorne lantane, viorne obier

Densité d'arbres hors forêt (bocages et bosquets)

SCoT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais

Densité
Faible
Moyenne
Forte



Sources : BD topo, R&T

Etat initial de l'environnement

Conception : Risque et Territoire

Au-delà de son rôle paysager, le bocage joue des rôles essentiels d'utilité collective : régulation et dépollution des eaux, protection bioclimatique, lutte contre l'érosion des sols, rôle de brise-vent (protection du bâti), rôle de biodiversité, lutte contre les ravageurs des cultures, production de bois. Le bocage constitue également un élément de valorisation touristique et pédagogique.

Les haies sont des sources de biodiversité animale et végétale très importantes. Interfaces entre la forêt et les espaces ouverts et agricoles, elles accueillent une flore et une faune spécifique de la forêt, des espaces ouverts et agricoles et de la haie elle-même. La haie fournit nourriture, abri et site de reproduction à de nombreuses espèces vivantes : il s'agit d'un habitat.

A cette notion d'habitat s'ajoute la notion de corridor : de nombreux animaux se déplacent dans l'espace en suivant les haies. Par exemple, la plupart des chauves-souris utilisent abondamment les haies : celles-ci leur servent de guide de circulation dans l'espace, de territoire de chasse directe (nombreux insectes sous les branches des haies) et de réservoir d'arbres creux (gîtes l'été).

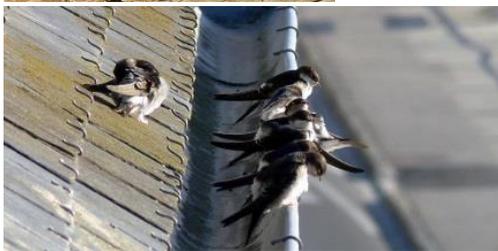
La proximité des milieux urbanisés :

Les données sur la connaissance de la biodiversité des zones urbaines sont plutôt dispersées. Ce milieu suscite toutefois un intérêt récent car il s'avère plus accueillant pour la biodiversité même si les extensions urbaines consomment toujours plus d'espaces et contribuent à fragmenter les espaces naturels.

Les centres anciens offrent des ensembles diversifiés disposant de combles, de murs avec infractuosités, d'espaces "perdus", de petits jardins qui peuvent être favorables à la biodiversité. Ils accueillent une grande diversité d'espèces.

Les zones résidentielles récentes, visibles à « grande échelle » surtout à Carmaux et dans ses communes limitrophes (Taix, Blaye Les Mines ...), sont consommatrices d'espace mais disposent d'une proportion importante d'espaces verts. Ces zones peuvent constituer des ceintures vertes qui servent de refuges à de nombreuses espèces courantes.

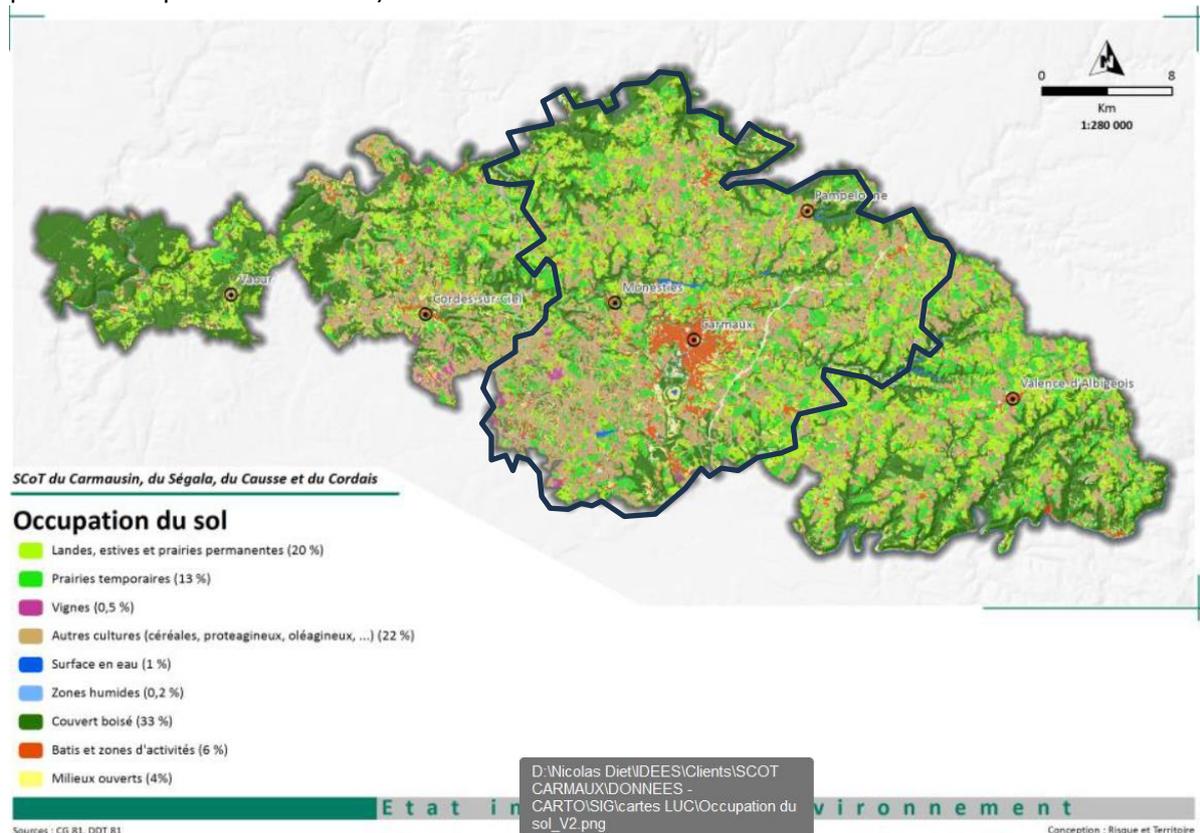
Enfin, les friches industrielles peuvent constituer également des secteurs propices à la présence et au développement de la biodiversité, comme les verses de Cap Découverte parties intégrantes du tracé de passage. Ces espaces de reconquête du milieu naturel peuvent être le siège d'une biodiversité remarquable.





Les espaces agricoles cultivés :

Les espaces agricoles cultivés prédominants hors centralité urbaine, se distinguent des autres espaces agricoles (prairies permanentes, landes, estives), ces derniers étant plus propices à la biodiversité par leur caractère permanent (sols non retournés, pas ou peu de traitements chimiques ou organiques, présence de pelouses sèches...).



Une surveillance et un entretien en lien avec l'identification d'espèces invasives :

Sur le bassin versant du Cérou une surveillance est menée sur la présence de la Renouée du Japon, du ragondin, de la Buddleia de David (arbre à papillons), ou encore de l'écrevisse américaine.

Sur le bassin versant du Viaur, la renouée du Japon est recensée à Tanus. Des écrevisses signal y ont également été signalées.

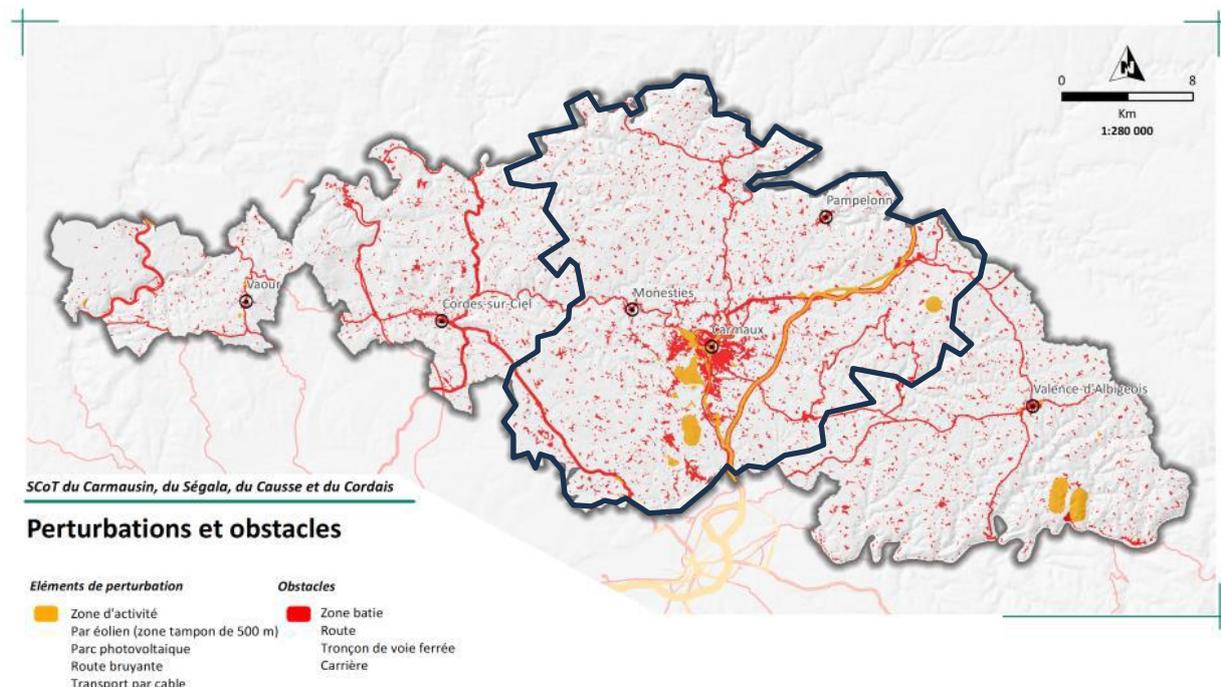


Les perturbations ou obstacles aux continuités écologiques :

Les obstacles et les perturbations aux continuités écologiques sont liés directement à l'Homme, à ses aménagements et à ses usages. Les aménagements forment ainsi de véritables barrières de par leur nature (artificialisation, imperméabilisation, infranchissabilité...); les usages apportent quant à eux des formes de nuisances (bruit, lumière, ...) perturbantes pour les espèces qui peuvent être dérangées dans leurs cycles de vie (chasse, nidification, reproduction, ...).

Les obstacles sont constitués des éléments suivants :

- tout bâti complété d'une zone tampon de 20m
- les zones d'activités,
- les routes, voies ferrées, ponts et barrages,
- les carrières et mines.



Les perturbations sont constituées des éléments suivants :

- parcs photovoltaïques au sol,
- parcs éoliens,
- routes bruyantes (classement sonore des infrastructures de transport), - transport par câble (Cap Découverte).

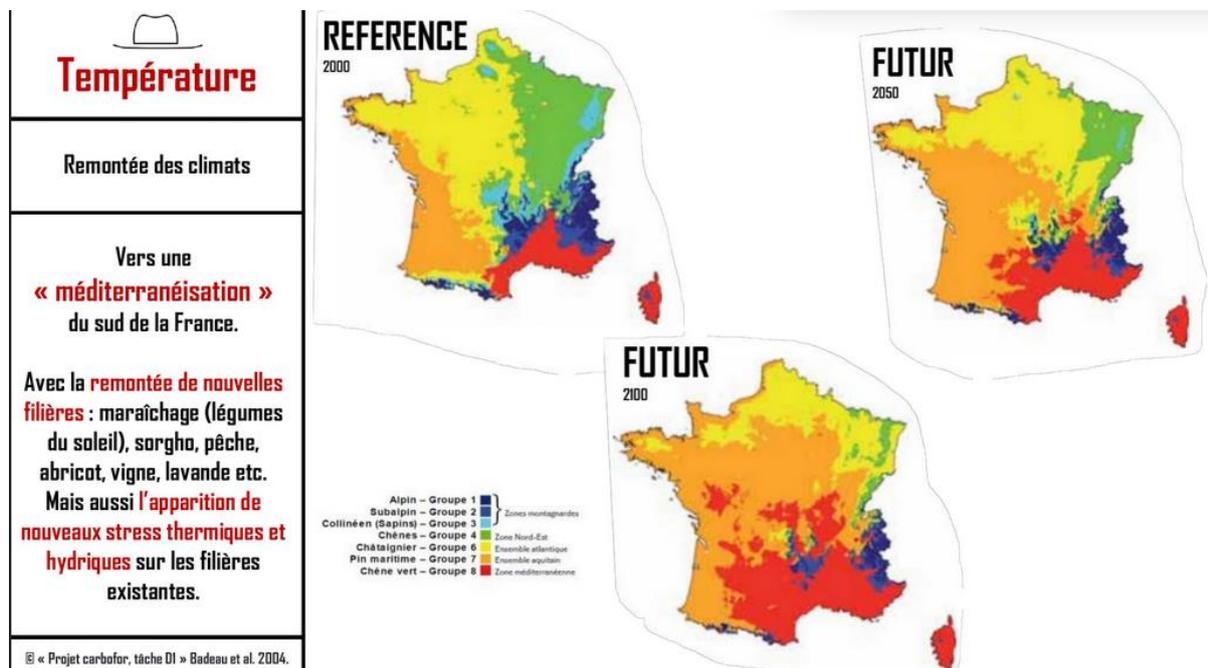
Climat et territoire aujourd'hui et demain :

Le territoire Carmausin-Ségala se situe à la limite des climats océanique et continental. On parle, du fait de l'altitude augmentant et du rapprochement avec le cœur du Massif Central, d'un climat continental dégradé (ou à influence montagnarde) pour certains aspects : hivers parfois neigeux, brouillards matinaux, orages, ... et d'un climat océanique dégradé pour d'autres aspects : hivers généralement doux et pluvieux, printemps doux et humides, étés chauds et secs à tendance orageuse, et automnes doux.

La quantité de précipitation reçue est relativement importante et uniforme (730 mm à l'année, de 40 mm en juillet à 82 mm en avril). L'enneigement y est très contrasté,

Le territoire bénéficie par contre d'un très bon taux d'ensoleillement global avec en moyenne 2 113 heures de soleil par an. Enfin, les vents dominants soufflent du Sud-Ouest.

Le risque d'une « méditerranéisation » ?



Précipitations

Evolution de l'indice hydrique des sols de 1951 à 2100.

① Printemps

Hausse* des précipitations
Hausse** de l'évapotranspiration
Hausse** intensité des pluies

② Eté

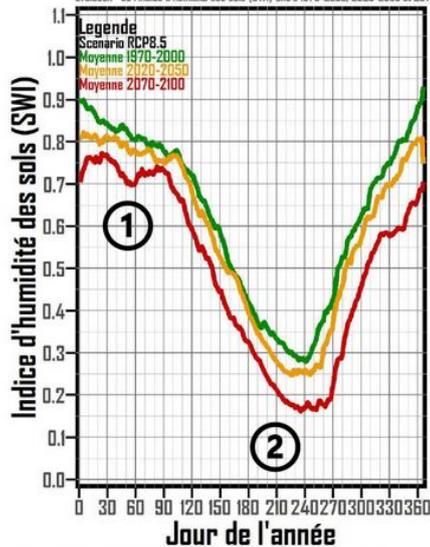
Baisse** des précipitations
Hausse** de l'évapotranspiration
Hausse** intensité des pluies

* Indice de confiance : faible
** Indice de confiance : fort

Données © ORIAS | Modèle ALADING3 - CNRM-CMS
Graphique © Serge Zaka

Montpellier

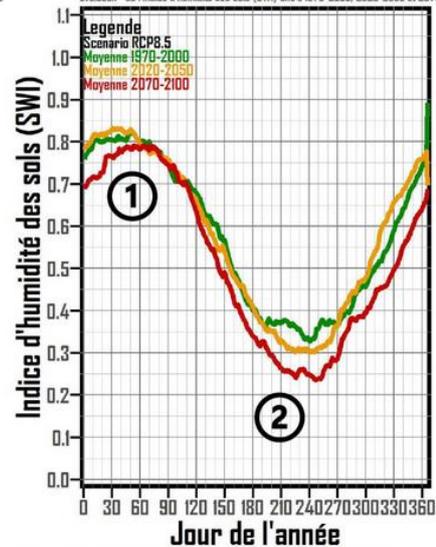
Evolution* de l'indice d'humidité des sols (SWI) entre 1970-2000, 2020-2050 et 2070-2100



Graphique © Serge Zaka | Modèle ALADING3 - CNRM-CMS | * Indice de confiance : Fort en été & faible en hiver

Toulouse

Evolution* de l'indice d'humidité des sols (SWI) entre 1970-2000, 2020-2050 et 2070-2100



Graphique © Serge Zaka | Modèle ALADING3 - CNRM-CMS | * Indice de confiance : Fort en été & faible en hiver

Diapositives extraites du webinaire organisé par la SAFER Occitanie en 2024 coanimé par Serge Zaka, scientifique franco-libanais, ingénieur agronome, docteur en agro climatologie et chasseur d'orages.

2.2. Perspectives en matière d'intégration des résultats de l'ABC dans les documents d'urbanisme (mesure 29 de la stratégie nationale biodiversité¹). Le cas échéant, décrire la nature des documents et leur calendrier d'élaboration/évolution.

Un atlas qui se veut en symbiose avec les documents de planification et d'aménagement existants et à venir :

A l'échelle des communes :

Certaines communes du territoire Carmausin-Ségala se sont dotées d'une commission environnement

Au-delà de sa dimension d'inventaire de terrain des espèces et des habitats et d'une mobilisation, sensibilisation des publics, l'atlas de la biodiversité permettra d'identifier ou d'intégrer dans les projets des programmes prioritaires de restauration, de préservation, d'entretien, de valorisation : exemples rénovation de châtaigneraies, réouverture des béals et des mares, reconstitution du linéaire bocager, fourniture de bois (bois de feu, bois d'œuvre) par entretien, renouvellement des haies anciennes et des ripisylves.

A l'échelle intercommunale :

Une fiche action « réalisation d'un atlas intercommunal (ABC) de la biodiversité » est inscrite et réaffirmée dans les priorités « adaptation » 2024-2026 issues des COPIL(S) (comités politiques) menés en 2023 lors du bilan à mi-parcours du PCAET Carmausin-Ségala (adopté le 4 février 2020).

Celle-ci fait suite à la labellisation TEN (Territoire Engagé pour la Nature) obtenue par l'EPCI en 2019 autour de 3 actions en cours de réalisation :

1. « Reconquête écologique des friches industrielles » ;
2. « Une évocation des paysages du Ségala tarnais » ;
3. « Gestion différenciée des espaces verts et mutualisation du matériel ».

Les enjeux issus de l'atlas (ABC) intercommunal de la biodiversité seront intégrés dans la réalisation du PLUi-H comme dans la révision du SCOT à venir.

Par ailleurs le territoire a initié des actions visant à la protection ou à la valorisation de la biodiversité. On peut notamment citer la gestion en ZéroPhyto, l'extinction nocturne, un schéma directeur vélo, un contrat local de santé incluant la qualité de l'air extérieur ou le cadre de vie au niveau de la santé mentale, une démarche tourisme durable, des sentiers pédestres éducatifs à thème (ex. La Libellule Bleue) ...

Un des 6 engagements du CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique désormais Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique), porté par le PETR, consiste à une meilleure préservation et valorisation de nos écosystèmes.

Enfin le rôle transversal du PCAET à l'échelle intercommunale s'est matérialisé en 2020 par la création d'une commission environnement composée d'élus volontaires issus des communes sous l'animation d'un Vice-Président environnement, énergie, mobilités.

A l'échelle du SCOT et de sa future révision (2026):

Le PADD, projet d'aménagement et de développement durable, du SCOT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais approuvé le 4 mars 2019 inscrit la biodiversité au sein de ses axes stratégiques :

Extrait du PADD du SCOT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais

« Axe 4 : Bâtir le projet de SCOT en s'appuyant sur des équilibres agro-environnementaux »

Au travers de plusieurs actions :

- Préserver le foncier agricole ;
- Entretien l'image du territoire en soignant la qualité paysagère et environnementale de l'espace rural ;
- La forêt, un potentiel à valoriser, un espace support de multiples fonctions ;
- La trame verte et bleue comme facteur de richesse, d'identité et de gestion éco paysagère ;
- Développer un territoire responsable en matière de gestion de l'eau ;
- Préserver les zones humides et la qualité de l'eau ;
- Limiter la pollution du milieu naturel et l'érosion des sols ;
- Sécuriser l'approvisionnement en eau potable ;
- Renforcer la gestion des inondations ;
- Prévenir les pollutions, les nuisances et leurs risques associés et limiter l'exposition des populations. »

A l'échelle départementale :

Le Département préserve, restaure, aménage et valorise les sites d'intérêt naturel et riches en biodiversité, les zones humides et les paysages du Tarn ; pour exemple l'action récente autour du plan d'eau de Fourogue.

Il contribue au maintien des continuités écologiques, en partenariat avec les acteurs locaux, les naturalistes tarnais et les gestionnaires des espaces naturels, à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et la préservation des espèces menacées.

Des plans d'actions sont mis en place à son échelle pour préserver la biodiversité comme l'aménagement et gestion des massifs forestiers départementaux, l'entretien du patrimoine arboré, la valorisation des lieux récréatifs de pleine nature, la création en 1986 du conservatoire départemental d'espèces fruitières et des vignes anciennes.

A l'échelle régionale :

En compatibilité, l'atlas (ABC) affine ainsi au niveau local le schéma régional de cohérence écologique, lui-même intégré désormais au SRADDET Occitanie 2040 (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires adopté le 30 juin 2022 et approuvé le 14 septembre 2022).

Il contribue à identifier et faire remonter des actions locales d'adaptations, de préventions et de restaurations de la biodiversité pour limiter la vulnérabilité de nos écosystèmes au changement climatique.

Notre territoire est concerné par cinq des enjeux prioritaires indiqués dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique Midi-Pyrénées (SRCE):

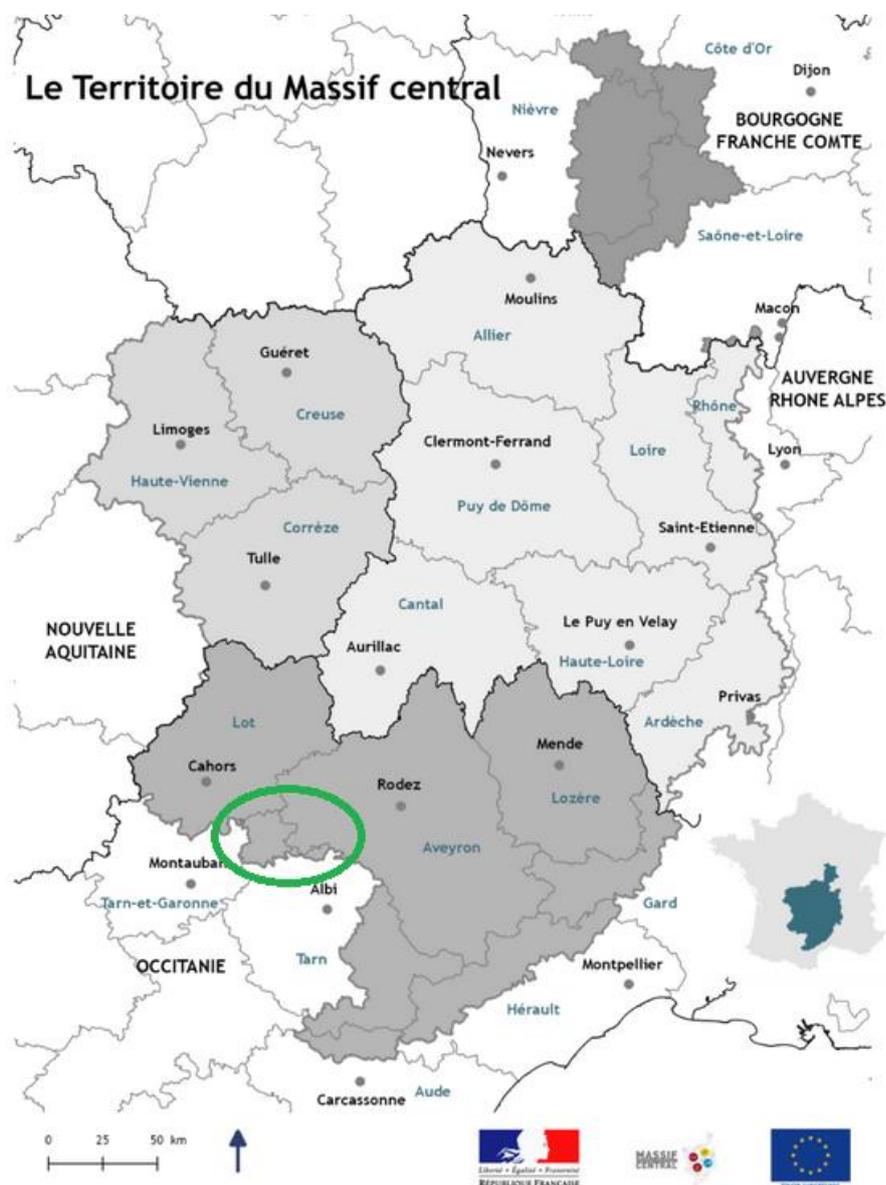
- La conservation des réservoirs de biodiversité,
- Le besoin de préservation des zones humides et des continuités latérales des cours d'eau,
- La nécessaire continuité longitudinale des cours d'eau,
- L'amélioration des déplacements des espèces en zone de plaine (proximité de l'albigeois dépendant du bassin toulousain),
- Et le besoin de flux d'espèces entre Massif Central et Pyrénées pour assurer le fonctionnement des populations.

A l'échelle nationale :

L'atlas (ABC) intercommunal participe à la Stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) qui traduit l'engagement de la France au titre de la convention sur la diversité biologique. Il concourt localement à l'objectif national de réduire les pressions, de protéger et restaurer les écosystèmes et de susciter des changements en profondeur afin d'inverser la trajectoire du déclin de la biodiversité.

A l'échelle du programme opérationnel FEDER/FSE+ 2021-2027 :

Un ABC qui devra tenir compte des méthodes et des moyens déployés sur des enjeux partagés : Comme énoncé en introduction de contextualisation, le territoire de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala est situé aux confins Sud-Ouest du Massif Central.



Carte réalisée par le GIP Massif central dans le cadre du projet Dynamiques Territoriales, projet cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.

Il en découle une biodiversité des écosystèmes caractérisée. Les changements attendus consistent à y enrayer la perte de biodiversité en ciblant les milieux caractéristiques : forêts anciennes, milieux ouverts herbacés, tourbières, et les espèces emblématiques ou menacées liées à ces milieux et dont l'écosystème est interrégional. Ainsi les interventions menées par le PO Massif Central pourront représentées une ressource dans l'ABC du Carmausin-Ségala.

Points particuliers attendus par l'EPCI :

La Communauté de Communes portera une attention particulière :

- A l'élaboration de l'atlas, sur le lien entre croissance urbaine, planification du territoire et biodiversité/paysages **pour une transcription dans les documents de programmation stratégiques d'aménagement et d'urbanisme à venir (2026)** :
 - ✓ Révision du SCOT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais avec la possibilité d'identifier des zones préférentielles de renaturation,
 - ✓ PLUi-H à venir (Orientations d'Aménagement et de Programmation spécifique patrimoniale (OAP), classement d'éléments paysagers identifiés au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme, Espace Boisé Classé (EBC), ...),Pour lesquels un des axes premiers sera la lutte contre l'artificialisation des sols au travers de l'approche zéro artificialisation nette.
 - ✓ Révision du PCAET comprenant initialement une évaluation environnementale stratégique et un diagnostic de vulnérabilité climatique ;
 - ✓ Plan intercommunal de sauvegarde à venir, adossé aux plans communaux de sauvegarde
- Pendant l'élaboration, sur les efforts de mobilisation à **destination d'un public varié** au travers d'opérations de **sensibilisations, d'animations et de formations** ;
- Une fois l'atlas réalisé, sur la capacité laissée à l'outil pour :
 - ✓ **Vivre et évoluer comme une ressource quotidienne** au service de tous et comme une aide dans la construction et le déploiement des futures politiques publiques communales et intercommunales ;
 - ✓ **Contribuer durablement au développement d'actions d'adaptation, à défaut d'atténuation ou de compensation en faveur de la biodiversité** présente menacée ou non ; et ce de façon transversale dans les projets menés sur le territoire (aménagement, tourisme, éducation, santé, social...).

Évaluation de l'impact de l'Atlas de la biodiversité intercommunal :

En guise d'orientation, un possible rapprochement du projet pilote « breton » AplABC :

Lancé en mars 2023, le projet AplABC « de l'acquisition à la planification : les ABC en question » a pour objectif de poursuivre la montée en qualité du dispositif et de renforcer la prise en compte des enjeux de préservation de la biodiversité dans l'aménagement des territoires. Le but est de développer une méthodologie d'évaluation des ABC et des outils d'accompagnement qui auront vocation à être répliqués par la suite.

Exemples de questions évaluatives suggérées :

- Quelle est la plus-value des démarches d'ABI ?
- L'ABI présente-t-il des capacités effectives de mobilisation des concitoyens à court-moyen-long terme ?
- L'ABI constitue-t-il une véritable aide dans la construction et le déploiement de politiques publiques ?

Exemples d'actions au service du territoire pouvant découler de la réalisation d'un atlas (ABC) intercommunal de la biodiversité :

Les actions pouvant s'inscrire dans un programme issu de la réalisation de l'atlas (ABC) intercommunal de la biodiversité sont assez variées.

Pour exemple, elles pourraient proposer :

- Lors de l'élaboration ou la révision des documents de planification et d'aménagement, des préservations de poumons ou d'espaces de respirations, formalisés au travers de règlements ou classements ;
- Dans le cadre de projets d'aménagements (pistes cyclables, sentiers de randonnées, futurs projets de construction ou de réhabilitation), une mesure de l'impact sur la biodiversité visant à entrevoir l'appel à des solutions de type « ERC » ;
- Pour renforcer le volet « environnement / biodiversité » de la RSE (Responsabilité Sociétale), la valorisation au sein du monde de l'entreprise ou du tourisme de la plantation de haies au sein des zones d'activités ou le long des sentiers ;
- Dans l'éducation au niveau du scolaire ou du périscolaire, le montage d'animations annuelles visant à alimenter un suivi, une observation des espèces et de leur habitat ;
- Auprès des petits propriétaires forestiers ou d'espaces boisés, un accompagnement à une gestion favorisant la biodiversité, un juste usage de la ressource bois et une adaptation au changement climatique ;
- Dans la gestion du risque incendie, inondation, pollution, éboulement, un panel de solutions visant à protéger les espaces les plus vulnérables comprenant des enjeux de biodiversité ;
- Dans la lutte contre les espèces invasives, des actions définies sur des zones ciblées ;
- Suite aux extinctions nocturnes ou à la gestion différenciée des espaces verts, une mesure de l'impact de reconquête de la biodiversité et sa valorisation auprès du public....

3. Gouvernance

La gouvernance du projet sera partagée et collective avec la mise en œuvre de comités de pilotage, de comités techniques, de comités partenariaux et de comités de suivis dont la composition évoluera en fonction des attendus.

Une interface identifiée :

En tant qu'interface, le service PCAET de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala porte le pilotage du projet, de sa mise en œuvre, de son déploiement et de son suivi avec son Vice-Président M. Maliet et les élus de la commission « environnement » (liste en annexe 3).

Les « Têtes du pont du projet » :

Implications	Politiques	Techniques
Intercommunales : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aménagement territorial ➤ Urbanisme ➤ Tourisme ➤ Agricole / grand cycle eau ➤ Services techniques ➤ Développement économique 	Président : M. Somen Vice-Présidents : M. Senges et M. Balaran Mme Richard Munoz M. Bordoll M. Puech M. Vedel M. Bousquet	DGS : M. Vidal Responsables de pôles : Mme Slimani M. Pinol Mme Gonsales Mme Slimani / Syndic. Rivières M. Vitalone Mme Lasserre

Communales	Conférence des Maires Conseils Municipaux Commissions urbanisme, environnement, économiques, techniques	Secrétaires Généraux Référénts techniques
------------	---	--

Régularité et composition des comités :

A minima, il est envisagé en moyenne sur toute la durée du programme :

- 2 comités de pilotage de décision ou de réorientation ad hoc par an,
- 3 comités de suivi ad hoc par an composés d'un collège local associatif, citoyens, entreprises, élus et agents,
- 1 réunion technique de travail par mois,
- 1 rencontre publique et technique au lancement et à la clôture de l'ABC.

Des comités ad hoc évolutifs :

Composition des comités de pilotage, partenariaux et de suivi	Echelle	Ressources humaines : Elus	Ressources humaines : Agents ou citoyens
Communauté de Communes	Intercommunale	Vice-Présidents des pôles Elus volontaires	Pôle Aménagement Pôle PCAET Pôle Santé Pôle technique / patrimoine Pôle urbanisme Pôle eau potable Pôle tourisme
Communes	Locale communale	Elus volontaires	Pôle technique
SMAD (Syndicat mixte d'aménagement de la Découverte)	ZAC 650 hectares	Elus représentatifs	Pôle technique
Syndicat de rivières	Bassin du Viaur Bassin Cérou Vère	Elus représentatifs	Pôle technique et animations
Chambre d'Agriculture		Elus représentatifs	Pôle technique et animations
Fédération de chasse			Pôle technique et animations
Fédération de pêche			Pôle technique et animations
LPO			Pôle technique et animations
Conservatoire national des espaces naturels			Pôle technique et animations
Conservatoire Botanique National Pyrénées et Midi Pyrénées			Pôle technique et animations
Nature En Occitanie			Pôle technique et animations
OPIE Office pour les insectes et leur environnement			Pôle technique et animations
SFN Solutions Fondées pour la Nature			Pôle technique et animations
Arbres et paysages Tarnais			Pôle technique et animations
CPIE / Fredon Occitanie			Pôle technique et animations
Acteurs socio-économiques	Associations Environnementales Citoyennes Patrimoniales Agricoles Randonnées / VTT	Société Tarnaise de Sciences Naturelles Abeille citoyenne Cégaïa Nature Conseil citoyen Riverains du Cérou Voisins de Gourgatieu HPC Sauvegarde patrimoine Pampelonne Valorisation du viaduc du Viaur Association Artisans bâtisseurs en Pierres Sèches APAD Sol et Eau en Ségala FFRandonnées Tarn	Citoyens
	Centre social CIAS	CASA Services civiques Unis Cité	
	Jardineries, pépiniéristes et paysagistes locaux		Entreprises
	Création d'un comité de suivi ad hoc		Composé d'un collège associatif, citoyens et d'élus
Partenaires institutionnels	OFB ARB / TEN ONF / CRPF ADEME DDT / DREAL PETR / SCOT CSCC Département / Région CAUE Tarn / CEREMA Muséum d'histoire naturelle de Gaillac...		Pôle technique et ressources

4. Répartition des rôles entre les différents partenaires du projet : Coordination, Inventaires, Mobilisation, Rédaction du plan d'actions, etc.

Le service PCAET de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala porte la coordination du projet, dans sa mise en œuvre (inventaires, diagnostics, enjeux), dans son déploiement (mobilisations) et dans son suivi (plan d'actions, indicateurs) ; ce avec l'apport en ingénieries et expertises du bureau d'études sélectionné, et l'appui des différents partenaires, des ressources internes aux collectivités / EPCI, des citoyens, des entreprises et des associations.

Les missions recensées parmi les acteurs du projet :

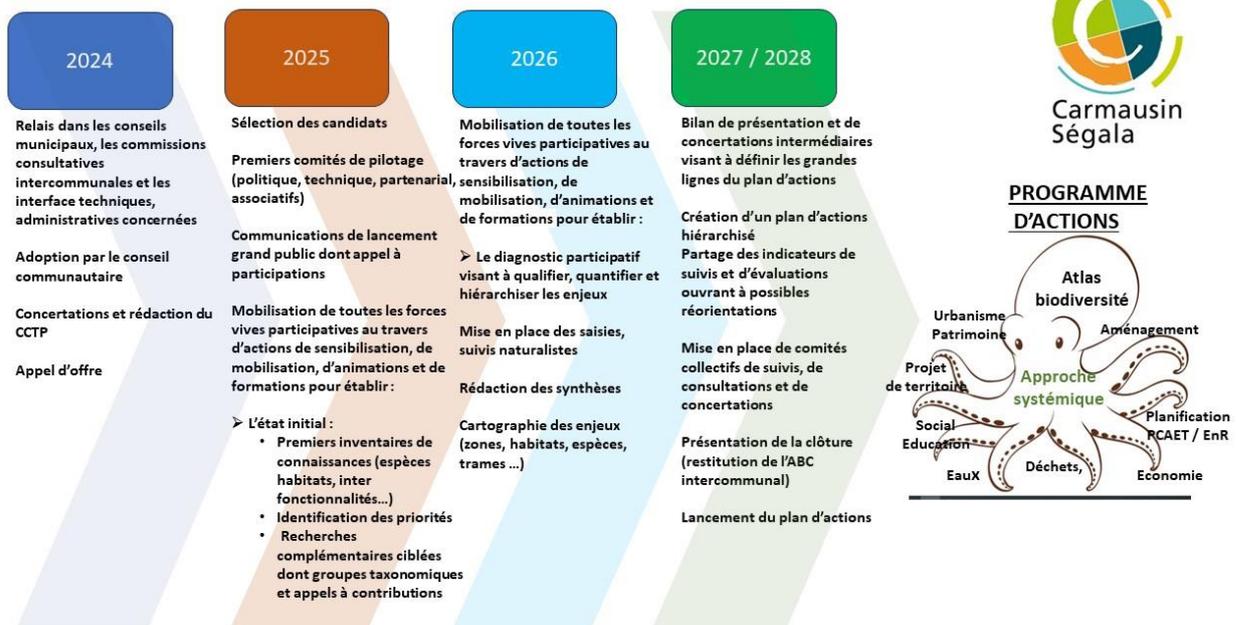
Acteurs	Ressources Humaines à mobiliser	Ingénierie Information Relais local	Consultation	Concertation	Négociation	Codécision et cogestion opérationnelle
Communauté de Communes	Elus relais Agents	X	X	X	X	X
Communes	Elus relais Agents	X	X	X	X	X
SMAD (Syndicat mixte d'aménagement de la Découverte)	Elus relais Agents	X	X	X	X	X
Syndicat de rivières	Elus représentatifs Agents	X	X	X	X	X
Chambre d'Agriculture	Elus représentatifs Agents	X	X	X	X	X
Fédération de chasse	Techniques Animations	X	X	X		
Fédération de pêche	Techniques Animations	X	X	X		
LPO	Techniques Animations	X	X	X		
Conservatoire national des espaces naturels d'Occitanie	Techniques Animations	X	X	X		
Conservatoire Botanique National Pyrénées et Midi Pyrénées	Techniques Animations	X	X	X		
Nature En Occitanie	Techniques Animations	X	X	X		
OPIE Office pour les insectes et leur environnement	Techniques Animations	X	X	X		
SFN Solutions Fondées pour la Nature	Techniques Animations	X	X	X		
Arbre et paysages Tarnais	Techniques Animations	X	X	X		
Conservatoire des Châtaigniers	Techniques Animations	X	X	X		
CPIE / Fredon Occitanie	Techniques Animations	X	X	X		
Acteurs socio-économiques	Associations Citoyens Entreprises	X	X	X	X	X
Partenaires institutionnels	Elus relais Techniques	X	X	X	X	X

5. Résumé publiable du projet

Partant du principe que l'on ne protège pas ce que l'on ne connaît pas, la Communauté de Communes Carmausin-Ségala a porté le choix d'inscrire parmi les actions prioritaires dans la réorientation de son PCAET sur la période 2024-2026 la réalisation d'un atlas de la biodiversité intercommunal.

Dans une situation de transition et de changement, elle inscrit au cœur de ce projet la protection, la préservation, la restauration et la valorisation de son patrimoine vivant caractéristique de ses paysages, en lien avec la particularité de son patrimoine bâti constituant son identité territoriale.

REALISATION DE L' ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA



6. Productions finales attendues en fin de projet

7.1 Productions finales obligatoires :

- Cartographie des enjeux de biodiversité
- Plan d'actions post-ABC validé en conseil municipal ou communautaire
- Attestation de versement des données au SINP
- Bilan financier
- Bilan technique (respectant la trame de rapport final OFB)

La transmission de ces productions finales est indispensable pour la clôture de la convention de subvention ou de la décision d'aide

7.2 Productions finales complémentaires proposées par le bénéficiaire :

- Un partage et une mise en commun cartographiques ouvrant une vision à l'échelle supra-territoriale de l'EPCI (territoires limitrophes dotés « Albigeois » ou en cours de demande « Pays Ségali ») ;
- La production de supports de valorisation de l'ABiC auprès du grand public ;

ANNEXE 1 : extractions SINP / territoire Carmausin-Ségala demandée en juillet 2024

grtax	nb_obs	validées / non_validées	nb_cc	nb_cbe	nb_cbo	nb_dois	nb_chiff	nb_pn	nb_pr	nb_pd	nb_irm	nb_re	nb_lr	nb_lrr	nb_pna	nb_znieff	nb_hie
Invertébrés	1085	649 / 87		39 / 0			39 / 0	41 / 0			8 / 0	8 / 0	8 / 0	8 / 0	39 / 0	51 / 0	39 / 0
Mammifères	894	17 / 0	11 / 0	14 / 0	0 / 0		11 / 0	11 / 0			0 / 0	0 / 0	0 / 0		11 / 0	0 / 0	16 / 0
Oiseaux	7460	7453 / 7	1104 / 1	6273 / 6	1776 / 1	2865 / 0	5157 / 6	4 / 0			46 / 0	77 / 0	17 / 2	713 / 4	133 / 1	529 / 0	7110 / 6
Poissons	42	42 / 0		4 / 0			6 / 0	4 / 0			2 / 0	2 / 0	0 / 0			1 / 0	42 / 0
Reptiles-Amphibiens	273	0 / 0		0 / 0			0 / 0	0 / 0			0 / 0	0 / 0	0 / 0	0 / 0		0 / 0	0 / 0
Plantes vasculaires	4250	358 / 4	12 / 0	1 / 0			0 / 0	5 / 0	13 / 0	0 / 0	0 / 0	0 / 0	0 / 0	7 / 1	17 / 1	20 / 1	
Bryophytes	0	0 / 0															
Algues	0	0 / 0															
Lichens	140	7 / 0									0 / 0			0 / 0			
Fonge	1	0 / 0															
Indéterminé	0	0 / 0															

group1_inpn	group2_inpn	cd_ref	nom_valide	nom_vern	sensitiv	nb_obs
Arthropodes	Insectes	65384	Macromia splendens (Pictet, 1843)	Cordulie splendide (La)	1	20
Chordés	Mammifères	60345	Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe, Barbastelle	2	3
Chordés	Mammifères	79305	Miniopterus schreibersii (Natterer in Kuhl, 1817)	Minioptère de Schreibers	2	2
Chordés	Mammifères	79299	Myotis alcaethoe Helversen & Heller, 2001	Murin d'Alcaethoe	2	2
Chordés	Mammifères	60400	Myotis emarginatus (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)	Murin à oreilles échanquées, Vespertilion à oreilles échanquées	2	1
Chordés	Mammifères	60418	Myotis myotis (Borkhausen, 1797)	Grand Murin	2	1
Chordés	Mammifères	60295	Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	2	3
Chordés	Mammifères	60313	Rhinolophus hipposideros (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe	2	4
Chordés	Mammifères	60489	Pipistrellus pygmaeus (Leach, 1825)	Pipistrelle pygmée	1	2
Chordés	Oiseaux	2869	Aegypius monachus (Linnaeus, 1766)	Vautour moine	3	1
Chordés	Oiseaux	3493	Bubo bubo (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	3	2
Chordés	Oiseaux	2938	Falco peregrinus Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	3	99
Chordés	Oiseaux	2477	Ixobrychus minutus (Linnaeus, 1766)	Blongios nain, Butor blongios	3	1
Chordés	Oiseaux	2517	Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)	Cigogne blanche	2	1
Chordés	Oiseaux	2873	Circaetus gallicus (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	2	16
Chordés	Oiseaux	2881	Circus cyaneus (Linnaeus, 1766)	Busard Saint-Martin	2	12
Chordés	Oiseaux	2887	Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	2	1
Chordés	Oiseaux	2996	Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	2	2
Chordés	Oiseaux	2836	Elanus caeruleus (Desfontaines, 1789)	Élanion blanc	2	1
Chordés	Oiseaux	4665	Emberiza hortulana Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	2	1

Chordés	Oiseaux	2651	Hieraetus pennatus (Gmelin, 1788)	Aigle botté	2	26
Chordés	Oiseaux	3582	Merops apiaster Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	2	13
Chordés	Oiseaux	2844	Milvus milvus (Linnaeus, 1758)	Milan royal	2	82
Chordés	Oiseaux	2616	Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	1	29
Chordés	Oiseaux	3726	Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	1	17
Chordés	Oiseaux	2508	Ardea purpurea Linnaeus, 1766	Héron pourpré	1	2
Chordés	Oiseaux	3511	Athene noctua (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	1	38
Chordés	Oiseaux	3120	Burhinus oedicephalus (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard	1	18
Chordés	Oiseaux	2623	Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	Buse variable	1	1
Chordés	Oiseaux	4583	Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	1	1
Chordés	Oiseaux	3791	Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820	Grimpereau des jardins	1	1
Chordés	Oiseaux	3136	Charadrius dubius Scopoli, 1786	Petit Gravelot	1	7
Chordés	Oiseaux	5E+05	Chroicocephalus ridibundus (Linnaeus, 1766)	Mouette rieuse	1	4
Chordés	Oiseaux	4155	Cisticola juncidis (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	1	6
Chordés	Oiseaux	3422	Columba oenas Linnaeus, 1758	Pigeon colombin	1	2
Chordés	Oiseaux	4503	Corvus corone Linnaeus, 1758	Corneille noire	1	1
Chordés	Oiseaux	5E+05	Delichon urbicum (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	1	41
Chordés	Oiseaux	3611	Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	1	1
Chordés	Oiseaux	2836	Elanus caeruleus (Desfontaines, 1789)	Élanion blanc	1	49
Chordés	Oiseaux	4659	Emberiza cirius Linnaeus, 1766	Bruant zizi	1	1
Chordés	Oiseaux	2669	Falco tinnunculus Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	1	2
Chordés	Oiseaux	4330	Ficedula hypoleuca (Pallas, 1764)	Gobemouche noir	1	42

Chordés	Oiseaux	3070	Fulica atra Linnaeus, 1758	Foulque macroule	1	44
Chordés	Oiseaux	3696	Hirundo rustica Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	1	80
Chordés	Oiseaux	3595	Jynx torquilla Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	1	1
Chordés	Oiseaux	9E+05	Linaria cannabina (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	1	36
Chordés	Oiseaux	3670	Lullula arborea (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	1	1
Chordés	Oiseaux	4013	Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831	Rossignol philomèle	1	1
Chordés	Oiseaux	2481	Nycticorax nycticorax (Linnaeus, 1758)	Bihoreau gris, Héron bihoreau	1	14
Chordés	Oiseaux	2660	Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)	Balbuzard pêcheur	1	5
Chordés	Oiseaux	4532	Passer montanus (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	1	3
Chordés	Oiseaux	4474	Pica pica (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	1	1
Chordés	Oiseaux	3603	Picus viridis Linnaeus, 1758	Pic vert, Pivert	1	1
Chordés	Oiseaux	4619	Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)	Bouvreuil pivoine	1	1
Chordés	Oiseaux	3688	Riparia riparia (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	1	1
Chordés	Oiseaux	4049	Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	1	4
Chordés	Oiseaux	2E+05	Saxicola rubicola (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	1	1
Chordés	Oiseaux	3439	Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	1	1
Chordés	Oiseaux	4516	Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet	1	1
Chordés	Oiseaux	4254	Sylvia borin (Boddaert, 1783)	Fauvette des jardins	1	3
Chordés	Oiseaux	4232	Sylvia melanocephala (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	1	11
Chordés	Oiseaux	2767	Tadorna tadorna (Linnaeus, 1758)	Tadorne de Belon	1	1
Chordés	Oiseaux	3967	Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon	1	1
Chordés	Oiseaux	4117	Turdus merula Linnaeus, 1758	Merle noir	1	1

Chordés	Oiseaux	4127	Turdus pilaris Linnaeus, 1758	Grive litorne	1	2
Chordés	Oiseaux	3482	Tyto alba (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers, Chouette effraie	1	15
Chordés	Oiseaux	3187	Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	1	5
Trachéophytes	Angiospermes	1E+05	Myriophyllum spicatum L., 1753	Myriophylle en épi, Myriophylle à épi, Myriophylle à fleurs en épi	1	1
Trachéophytes	Angiospermes	1E+05	Najas marina L., 1753	Naïade marine, Naïade majeure, Grande naïade	1	1
Trachéophytes	Angiospermes	1E+05	Potamogeton lucens L., 1753	Potamot luisant, Potamot brillant	1	1
Trachéophytes	Angiospermes	1E+05	Tulipa clusiana DC., 1804	Tulipe de l'Écluse, Tulipe de Perse	1	1

ANNEXE 2 : Extrait de l'Évaluation Environnementale Stratégique du PCAET Carmausin-Ségala de novembre 2018 - état initial de l'environnement et perspectives d'évolutions (voir pièce jointe à la fiche projet)

ANNEXE 3 : Commission environnement PCAET Communauté de Communes Carmausin-Ségala

Elus	Communes
AGOSSOU Espérance	CAGNAC LES MINES
ALQUIER Philippe	CRESPIN
BAR Carine	MIRANDOL BOURGNOUNAC
BARRAU Jean Louis	CAGNAC LES MINES
BARRIA Benoit	MIRANDOL BOURGNOUNAC
BECHEN Roger	MILHAVET
BLANC Julien	LE GARRIC
BOUYSSIE François	CARMAUX
BOYER Emeline	CAGNAC LES MINES
BRANDLI Simon	CARMAUX
CARMES Monique	CARMAUX
CAYRON Sébastien	MAILHOC
CLAVERIE André	PAMPELONNE
COUTOULY Bertrand	ST BENOIT DE CARMAUX
DIAZ Eric	ROSIERES
DUBOIS Séverine	MIRANDOL BOURGNOUNAC
DURAND Jean-Pierre	ROSIERES
FARENC Jean	VALDERIES
FAUCOU Patrick	ST CHRISTOPHE
FUZELIER Laurence	MONTIRAT
GALERA Frédéric	TAIX
GUERRA Christel	VALDERIES
HAMON Christian	LE SEGUR
MALIET Thierry	ST CHRISTOPHE
PLO Pascal	CAGNAC LES MINES
POUGET Abel	VIRAC
PUECH Christian	MOULARES
RAYNAL Maxime	MIRANDOL BOURGNOUNAC
ROUQUET Raymond	ROSIERES
SCHULTHEISS Pierre	CARMAUX
SOMEN Didier	TAIX
SOULIE Jérôme	CARMAUX
SOUVRI Joël	BLAYE LES MINES
THELIER Christophe	COMBEFA
VAYSSE Jean-Marie	MOULARES